

# RAPPORT D'ACTIVITÉS

# 2023



**URPS**  
PHARMACIENS



[secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr](mailto:secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr)



[www.urps-pharmaciens-idf.fr](http://www.urps-pharmaciens-idf.fr)



01 45 48 98 09

# TABLE DES MATIÈRES

## 1

### L'URPS Pharmaciens Ile-de-France p.3

1. La création
2. Les missions
3. Le fonctionnement

## 2

### L'activité de l'URPS Pharmaciens en 2023 p.9

1. Information & communication
  - 1.1 10ème édition de la Journée Nationale
  - 1.2 Le site internet
  - 1.3 Les flash infos
  - 1.4 Les réseaux sociaux
2. Pratiques pharmaceutiques
  - 2.1 Les formations
  - 2.2 Les fiches pratiques
  - 2.3. Les soirées d'information et de formation
  - 2.4 La communication vaccination
  - 2.5 Le programme diabète
3. Projet Allaite Lib'
4. Mon Pharmacien & l'ARS
5. SESAN : COPIL du projet Santélien



# PREMIÈRE PARTIE

## *L'URPS Pharmaciens Ile-de-France*



# 1 La création

Créée dans le cadre de la loi HPST, l'association « **URPS Pharmaciens Ile-de-France** » a été déclarée en préfecture le 26 avril 2011. Le siège social est situé au **2 rue Juliette Récamier, dans le 7ème arrondissement de Paris.**

*Objet : conformément au décret n°2010-585 du 2 juin 2010, l'Union Régionale des Professionnels de Santé d'Ile de France regroupant les pharmaciens d'officine, a pour but de :*



- ✓ contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre ;
- ✓ pouvoir conclure des contrats avec l'Agence Régionale de Santé et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence ;
- ✓ assumer les missions qui leur sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre du code de la sécurité sociale.



## 2 Les missions

Les nouvelles missions des URPS sont définies dans le décret N°2010-585 du 2 juin 2010 relatif aux unions régionales de santé. *Art.R. 4031-2.*

Les unions régionales contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Elles participent notamment :

1. À la préparation et à la **mise en œuvre** du **projet régional de santé** ;
2. À **l'analyse des besoins de santé** et de **l'offre de soins**, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;
3. À l'organisation de **l'exercice professionnel**, notamment en ce qui concerne **la permanence des soins**, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;
4. À des actions dans le domaine des soins, de la **prévention**, de la **veille sanitaire**, de la **gestion des crises sanitaires**, de la **promotion** de la santé et de **l'éducation thérapeutique** ;
5. À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;
6. Au déploiement et à l'utilisation des **systèmes de communication et d'information** partagés ;
7. À la mise en œuvre du **développement professionnel** continu.



# 3 Le fonctionnement

Un premier mandat s'est déroulé du 10 mars 2011, date de la première assemblée générale, au 31 décembre 2015.

À la suite des élections du 11 décembre 2015, un nouveau mandat a débuté le 1er janvier 2016 jusqu'en avril 2021.

**Les résultats des élections aux URPS** déterminent la représentativité des syndicats pour cinq années et les enjeux de cette élection sont doubles :

1. **Au niveau Régional**, les résultats des votes déterminent la représentativité régionale au sein de l'URPS et donc la répartition des sièges des membres élus au sein de l'URPS et dans les instances paritaires (locales ou régionales, commissions paritaires, les relations avec les CPAM).

2. **Au niveau National**, le cumul des voix de toutes les URPS Pharmaciens (métropole et DOM TOM) donne la représentativité nationale de chaque syndicat :

- plus de 10 % : le syndicat est représentatif
- plus de 30 % : le syndicat a la possibilité de signer une convention.

**Le bureau 2021 est composé de :**



Renaud NADJAH  
**Président**



Delphine CHADOUTAUD  
**Vice-présidente**



Frédérique POULAIN BON  
**Secrétaire**



Maud MINGEAU  
**Secrétaire adjointe**



Florence LOYER  
**Trésorière**



Eric DOURIEZ  
**Trésorier adjoint**



*Sur la photo, de gauche à droite : Virginie Buisson (Élue URPS), Yorick Berger (Élu URPS), Frédérique Poulain Bon (Secrétaire URPS), Eric Myon (Élu URPS), René Maarek (Élu URPS), Florence Loyer (Trésorière URPS), Philippe Richard (Élu URPS), Maud Mingeau (Secrétaire adjointe), Renaud Nadjahi (Président URPS), Anne Aubijoux (Élue URPS), Eric Douriez (Trésorier adjoint URPS), Delphine Chadoutaud (Vice-présidente URPS), Yves Bensaïd (Élu URPS).*

## Les élus sont :

- AUBIJOUX Anne (75)
- BENSARD Yves (95)
- BERGER Yorick (75)
- BUISSON Virginie (91)
- CHADOUTAUD Delphine (91)
- CLAIRAZ-MAHIOU Béatrice (92)
- DOURIEZ Eric (94)
- GODART Olivier (77)
- HAMDAN Laurence (93)
- LASSY Edith Solange (95)
- LOYER Florence (78)
- MAAREK René (75)
- MINGEAU Maud (93)
- MYON Eric (75)
- NADJAHY Renaud (78)
- POULAIN BON Frédérique (92)
- RICHARD Philippe (78)
- SAROT Mélanie (91)

Le bureau se réunit une fois par mois en moyenne, et les élus se réunissent une fois par mois également, en plénière ou en Assemblée Générale.

## 2023 en chiffres :



# ***DEUXIÈME PARTIE***

## **L'ACTIVITÉ DE L'URPS PHARMACIENS EN 2023**



# 1 Information & communication

## 1.1 10ème édition de la Journée Nationale des URPS Pharmaciens

Chaque année, depuis 2012, un congrès est organisé par l'URPS Pharmaciens Ile-de-France et ouvert à tous les pharmaciens au niveau national.

Cet événement est l'occasion d'échanger sur l'avenir de la profession, qui évolue plus que jamais. C'est tous les ans un succès au vu du nombre de participants (une centaine de pharmaciens présents) et de la qualité des interventions.



La Journée Nationale 2023 s'est déroulée le jeudi 13 avril à la Cité Internationale Universitaire de Paris avec pour thème : « *Pharmacien d'officine : osez la clinique... De la théorie vers la pratique* ».

Ce fut l'occasion de traiter de thèmes variés et d'aborder les perspectives qui s'offrent à la profession : la décision partagée et l'entretien motivationnel, le pharmacien acteur dans l'élimination des cancers HPV, l'apport du pharmacien dans les dépistages, ou encore les origines et la formation du pharmacien prescripteur au Royaume Uni.





## 10<sup>e</sup> JOURNÉE NATIONALE DES URPS PHARMACIENS

# PHARMACIENS D'OFFICINE : OSEZ LA CLINIQUE... DE LA THÉORIE VERS LA PRATIQUE

### PROGRAMME

08h30	<b>Accueil et visite des stands</b>
09h00	<b>Ouverture</b> (Dr Renaud NADJAH, Président de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France ; M. Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins ARS Île-de-France)
09h15	<b>Le positionnement éthique du pharmacien d'officine en tant que prescripteur : vers une nouvelle dynamique ?</b> (Dr Agnès BROUARD, Pharmacien hospitalier, Présidente de la Commission éthique de l'Académie nationale de Pharmacie)
09h55	<b>Vaccination : le rôle majeur du pharmacien face à la triple épidémie</b> (Pr Olivier HANON, Chef de service de Gériatrie Hôpital Broca)
10h25	<b>Pause et visite des stands</b>
10h45	<b>La décision partagée et l'entretien motivationnel : des outils pour une meilleure observance médicamenteuse</b> (Dr Christelle SZEDLESKI, Psychologue Clinicienne & Pharmacienne Belge et Dr René MAAREK, Pharmacien élu URPS Pharmaciens IDF, et Président d'ADEEM - Association pour le développement et l'enseignement de l'entretien motivationnel)
11h30	<b>Partage d'expérience sur les entretiens autour du patient atteint de cancer : comment optimiser les liens ville-hôpital ?</b> (Dr Isabelle DEBRIX, Praticien hospitalier Hôpital Tenon et Dr Alexis LE TOHIC, Pharmacien d'officine)
12h15	<b>Le pharmacien prescripteur anglais : de son origine à son enseignement</b> (Dr Dany ROS, Pharmacien de pratique clinique avancée exerçant au Royaume-Uni)
12h40	<b>Table ronde : Perspectives pour l'officine</b> (Dr Pierre-Olivier VARIOT, Président de l'USPO ; Dr Stéphane PICHON, Président du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens en PACA-Corse ; Dr Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président de l'URPS Médecins Île-de-France)
13h00	<b>Pause déjeuner et visite des stands</b>
14h00	<b>ATELIERS (4 x 20 min)</b> <b>1- Le déploiement des socles numériques du Ségur de la Santé et Mon Espace Santé</b> (M. Xavier VITRY, Directeur de projets DNS - Délégation ministérielle au numérique en santé) <b>2- Vaccination en pharmacie d'officine : aide à la décision et suivi du patient avec MesVaccins.net</b> (Pr Jean-Louis KOECK, Professeur agrégé du Val-de-Grâce, Fondateur de MesVaccins.net) <b>3- Les actualités en dépistages (Infections urinaires, TROD Angine, VIH et Hépatite)</b> (Dr Akli BOUAZIZ, Directeur scientifique chez AAZ & Nephrotek) <b>4- Le rôle majeur du pharmacien comme acteur de santé publique dans la prévention des cancers</b> (Mme Sarah DERHY, Chef de projet, Institut National du Cancer)
15h25	<b>L'apport du pharmacien dans les dépistages (Infections urinaires, TROD Angine, VIH et Hépatite)</b> (Dr Joseph COULLOC'H, Président du laboratoire AAZ LMB et Dr Thierry PRAZUCK, Chef du service des maladies infectieuses et tropicales au CHR d'Orléans)
16h10	<b>Le pharmacien acteur dans l'éradication des cancers HPV : Comment en parler ?</b> (Dr Hélène BORNE, Gynécologue médical et obstétrique à Paris et Mme Fanny FORESTIER, Chargée de mission CRIPS IDF - Centre régional d'information et de prévention du sida - Pôle santé jeunesse et publics prioritaires)
16h50	<b>Questions et réponses, clôture de la journée</b> (Dr Renaud NADJAH, Président de l'URPS Pharmaciens IDF)
17h00	<b>Visite des stands</b> <b>Fin de la journée</b>

URPS Pharmaciens IDF - 2, rue Récamier 75007 Paris - Tél. 01 45 48 98 09 - secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr  
www.urps-pharmaciens-idf.fr



## Programme de la Journée Nationale 2023

RETOUR SUR  
LA 10<sup>e</sup> JOURNÉE  
NATIONALE  
DES URPS  
PHARMACIENS



PHARMACIENS  
D'OFFICINE :  
OSEZ LA CLINIQUE...  
DE LA THÉORIE  
VERS LA PRATIQUE



SOMMAIRE

Ouverture	p1
• Le positionnement éthique du pharmacien d'officine en tant que prescripteur : vers une nouvelle dynamique ?	p2
• Vaccination : le rôle majeur du pharmacien face à la triple épidémie	p3
• La décision partagée et l'entretien motivationnel : des outils pour une meilleure observance médicamenteuse	p3
• Partage d'expérience sur les entretiens autour du patient atteint de cancer : comment optimiser les liens ville-hôpital ?	p4
• Le pharmacien prescripteur anglais : de son origine à son enseignement	p4
Table ronde : Perspectives pour l'officine	p5
• L'apport du pharmacien dans les dépistages (Infections urinaires, TROD Angine, VIH et Hépatite)	p6
• Le pharmacien acteur dans l'éradication des cancers HPV : Comment en parler ?	p6
Ateliers	p7
Clôture de la journée	p8

▶ OUVERTURE

*Dr Renaud NADJAH, Président de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France*

Renaud NADJAH indique que l'interprofessionnalité ainsi que l'élargissement des compétences et de la coordination doivent se poursuivre, sans empiéter sur les prérogatives de chacun, mais en leur permettant de contribuer au parcours de soins dans l'intérêt du patient. Les exemples régionaux et européens évoqués au cours de cette Journée illustreront ce partage des compétences. Cette Journée est dédiée à Pierre CHEVÉ, « Pierre le pharmacien », élu URPS Pharmaciens Ile-de-France, récemment disparu.



*Les actes de la Journée Nationale 2023*

M. Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins ARS Ile-de-France

Arnaud CORVAISIER salue l'engagement des pharmaciens d'officine durant la crise sanitaire et confirme l'évolution des missions des pharmaciens d'officine vers plus d'exercice clinique. En s'impliquant dans la vaccination (63 % des vaccinations contre le Covid à l'échelle nationale) et le dépistage du COVID-19 (plus d'une centaine de millions de tests effectués), les pharmaciens ont confirmé leur rôle dans l'amélioration de la santé publique. Fort de ce succès, la nouvelle convention pharmaceutique 2022 et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2023 leur permettent désormais de prescrire l'ensemble des vaccins recommandés, de donner gratuitement une contraception d'urgence, de jouer un rôle croissant dans la prévention et le dépistage (TROD angine, kit de dépistage du cancer colorectal...) et de contribuer aux enjeux environnementaux. L'usage des outils numériques facilite la coopération interprofessionnelle. Le décret sur les « territoires fragiles » renforcera l'importance du maillage de proximité des pharmacies d'officine pour faciliter leur rôle de premier recours plébiscité par les Français (expérimentation OSyS). Cette transition vers l'exercice clinique est toutefois freinée par les tensions RH que connaît la profession (15 000 postes d'officine non pourvus). Suite aux États généraux des RH en santé en 2022, l'ARS Ile-de-France a inscrit plusieurs actions dans son projet régional de santé 2023 pour redonner le goût et l'envie de s'engager dans nos métiers de la santé (revalorisation, équilibre des temps consacrés aux gestes techniques et à la relation humaine).



## ▶ LE POSITIONNEMENT ÉTHIQUE DU PHARMACIEN D'OFFICINE EN TANT QUE PRESCRIPTEUR : VERS UNE NOUVELLE DYNAMIQUE ?

Dr Agnès BROUARD, Pharmacien hospitalier, Présidente de la Commission éthique de l'Académie nationale de Pharmacie



Les évolutions législatives ont confié de nouvelles missions aux pharmaciens, qui lui donnent davantage de droits, de devoirs et de responsabilités. Le nouveau modèle de dispensation/prescription impacte-t-il les enjeux éthiques auxquels le pharmacien d'officine est confronté ? Quatre enjeux spécifiques pour la profession ont été identifiés :

- Relation patient/usagers et PO : l'approche du pharmacien évolue, de la stricte thérapeutique vers l'accompagnement, en s'appuyant sur les concepts de confiance et de temporalité ;
- Relations interprofessionnelles (CPTS) et au sein équipe officinale : respect entre les professions et affirmation des connaissances pour asseoir sa légitimité ;
- Formation initiale et continue : elle doit s'attacher à l'expertise scientifique et aux aspects de communication et de transmission d'informations aux patients, en tenant compte de la complexité des discours et des connaissances des patients ;
- Conduite d'une entreprise privée qui vend un « bien en santé » : possibles liens d'intérêts avec ceux du patient et du système de santé.

La vaccination est une belle illustration de ces enjeux éthiques. Le pharmacien d'officine doit savoir repérer les craintes, les doutes, les biais cognitifs des patients afin

de gérer au mieux les situations de tension éthique où la question du « Comment faire pour bien faire ? » se pose.

il est nécessaire de renforcer la culture de l'éthique dans le quotidien des pratiques professionnelles.

### ► **VACCINATION : LE RÔLE MAJEUR DU PHARMACIEN FACE À LA TRIPLE ÉPIDÉMIE**

*Pr Olivier HANON, Chef de service de Gériatrie Hôpital Broca*

Cet hiver, le covid, la bronchiolite (VRS) et la grippe ont mis le système de santé en forte tension et les pharmaciens au cœur d'enjeux majeurs.

L'étude EPI-PHARE menée sur 66 millions de Français a montré que ce sont les plus âgés qui meurent du Covid... Les vaccins ARN sont efficaces à 90 % pour éviter les formes graves, mais il reste encore 20 % de personnes non vaccinées, notamment chez les personnes âgées de plus de 80 ans. Les rappels ont « du plomb dans l'aile »... une nouvelle stratégie d'antiviraux qui bloque la réplication et réduit les formes graves de 85 % est aujourd'hui proposée aux non-vaccinés dès le diagnostic de la maladie.



La grippe est responsable de 10 000 morts par an, dont 90 % ont plus de 65 ans. Elle augmente le risque de maladies cardiovasculaires et d'AVC. Le vaccin antigrippal réduit le nombre de décès de 43 %, mais le taux de couverture vaccinale est de seulement autour de 50% en France. La nouvelle stratégie de vaccination « haute dose » proposée aux personnes âgées et recommandée par la SFGG augmente de 24 % l'efficacité vaccinale et dans une étude Danoise récemment publiée réduit les hospitalisations de 64% et le nombre de décès de 49 % versus le vaccin à dose normale.

Les personnes âgées sont sensibles à la bronchiolite infantile (VRS), qui décompense les comorbidités sous-jacentes (complications respiratoires, cardiaques) et entraîne des hospitalisations et des décès. La nouveauté de la fin de l'année 2023 devrait être l'arrivée de deux vaccins bivalents (GSK et Pfizer) qui présentent une très bonne efficacité (réduction d'environ 85% des formes respiratoires sévères) avec une bonne tolérance.

Le rôle du pharmacien d'officine est majeur pour convaincre les non-vaccinés et notamment les personnes âgées de se faire vacciner contre le covid (tous les 6 mois), la grippe (vaccin haute dose tous les ans) et le VRS. Moderna travaille sur un vaccin qui proposera les trois vaccins à la fois.

### ► **LA DÉCISION PARTAGÉE ET L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL : DES OUTILS POUR UNE MEILLEURE OBSERVANCE MÉDICAMENTEUSE**

*Dr Christelle SZEDLESKI, Psychologue Clinicienne & Pharmacienne Belge*

Une mauvaise communication entre le soignant et le patient peut aboutir à un manque d'observance médicamenteuse... parce que le patient a mal compris les messages ou parce qu'il n'y adhère pour n'avoir pas été invité à s'exprimer. Quelques outils faciles à mettre en œuvre à l'officine peuvent améliorer cette communication : il s'agira dans un premier temps d'établir une connexion émotionnelle avec le patient. Se sentant compris dans son ressenti, le patient sera plus à l'écoute des messages qui seront transmis ensuite. Là où, à l'inverse, en l'absence de cette connexion, même les messages les mieux argumentés risquent de ne pas passer. L'établissement de cette connexion implique pour le pharmacien



*Les actes de la Journée Nationale 2023*

d'officine de faire preuve d'écoute active (empathie, questions ouvertes, reformulations). Une fois cette connexion établie, il est alors possible d'échanger des informations et des conseils, mais en évitant certains pièges, comme la réactance (mécanisme de défense qui vise à maintenir sa liberté d'expression quand elle semble menacée). Il conviendra alors, pour l'éviter, d'adopter une posture de « laisser choisir », impliquant nécessairement un certain « lâcher-prise » de la part du pharmacien.

### ▶ PARTAGE D'EXPÉRIENCE SUR LES ENTRETIENS AUTOUR DU PATIENT ATTEINT DE CANCER : COMMENT OPTIMISER LES LIENS VILLE-HÔPITAL ?

*Dr Isabelle DEBRIX, Praticien hospitalier Hôpital Tenon et Dr Alexis LETOUCHE, Pharmacien d'officine*

La commercialisation d'anticancéreux oraux s'est accompagnée d'un transfert du parcours patient de l'hôpital vers la ville. Afin de sécuriser ce parcours, des consulta-



tions pharmaceutiques impliquant la collaboration des professionnels hospitaliers (oncologue, infirmière) et le développement du lien ville hôpital ont été progressivement mises en place. Le premier lien entre le pharmacien hospitalier (PH) et le pharmacien d'officine (PO) repose sur la conciliation médicamenteuse et la réalisation du bilan médicamenteux optimisé. Le compte rendu de la consultation pharmaceutique de primo prescription effectuée par le pharmacien hospitalier ainsi que les éléments s'y rapportant (fiches patients, fiches professionnelles, bilan d'observance...) sont nécessaires au pharmacien d'officine pour assurer le bon suivi du patient (détection pré-



coce des effets secondaires et des interactions, conseils de prévention).

La dynamique de l'échange entre le PH et PO repose alors sur le recueil exhaustif des traitements chroniques et sur une sécurisation de la transmission d'informations.

Les premières expérimentations ont montré un impact positif des consultations pharmaceutiques en termes d'optimisation des traitements et d'amélioration d'observance. Néanmoins, leur impact économique à large échelle reste à démontrer pour pérenniser cette nouvelle activité. C'est pourquoi une expérimentation nationale innovante s'appuyant sur le lien ville hôpital et concernant le suivi à domicile des patients traités par anti-cancéreux oral, est en cours.

Le lien ville hôpital est en plein essor. Il témoigne de l'évolution de nos métiers et nécessite un échange fluide et sécurisant reposant sur la collaboration sans faille entre professionnels.

Renaud NADJAHY invite ses confrères à intégrer les réseaux d'Oncologie existants.

### ▶ LE PHARMACIEN PRESCRIPTEUR ANGLAIS : DE SON ORIGINE À SON ENSEIGNEMENT

*Dr Dany ROS, pharmacien de pratique clinique avancée exerçant au Royaume-Uni*

En Angleterre, le Senior Clinical Practice Pharmacist exerce dans un cabinet médical pluriprofessionnel et assure le suivi de patients atteints de maladies chroniques (asthme, BPCO, diabète, maladies cardiovasculaires, dépression, douleurs chroniques, maladies thyroïdiennes). Il réalise

4

*Les actes de la Journée Nationale 2023*

pour ces patients un diagnostic confirmé ou différentiel, identifie les protocoles d'accompagnement et échange avec le patient pour aboutir à un accord sur la prescription. Pour être pharmacien prescripteur aujourd'hui, il faut être inscrit à l'équivalent de l'ordre des Pharmaciens et avoir suivi un DU de « non medical Prescribing » (400 heures de formation qui peuvent être financées par le Health Education England). Les autorités sanitaires veulent intégrer les pharmaciens aux cabinets médicaux, et tous les étudiants ayant commencé leurs études de pharmacie en 2021-2022 seront pharmaciens prescripteurs en 2026-2027. Ils peuvent désormais réaliser leur dernière année de stage dans les cabinets médicaux. En Angleterre, les infirmières ont obtenu un droit de prescription (limité) 10 ans avant les pharmaciens : la France doit s'inspirer des expériences internationales pour essayer de réduire ce délai !



Docteur Dany ROS

## ▶ TABLE RONDE : PERSPECTIVES POUR L'OFFICINE

*Dr Pierre-Olivier VARIOT, Président de l'USPO*

Pierre-Olivier VARIOT rappelle que les patients plébiscitent la vaccination en officine. Les pharmaciens sont désormais considérés comme une capacité de prise en charge des patients. Les protocoles avec les médecins sont indispensables, mais rencontrent malheureusement des verrous : la coopération consiste à travailler ensemble et pas « sous les ordres de »... Les pharmaciens devraient être autorisés à réaliser tous les TROD, prendre la tension, faire des glycémies capillaires en dehors du traitement diabète, prendre en charge des patients sous traitements opioïdes, dépister un risque cardiovasculaire...

*Dr Stéphane PICHON, Président du Conseil régional de l'Ordre des pharmaciens en PACA-Corse*

Stéphane PICHON estime que la répartition des pharmacies d'officine sur le territoire fait leur force. En Corse-PACA, le problème de démographie professionnelle nécessite d'envisager une nouvelle manière de travailler. L'évolution du métier a permis de créer des liens forts entre pharmaciens et médecins et devrait permettre à terme de mettre en place une dispensation protocolisée. Au Canada, le généraliste voit son patient chronique une ou deux fois par an et le pharmacien renouvelle le traitement. Le médecin canadien est mieux payé s'il voit de nouveaux patients que s'il ne voit que ses patients habituels !

*Dr Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président de l'URPS Médecins Ile-de-France*

Bertrand DE ROCHAMBEAU rappelle qu'en 2019, la proposition de loi d'un député médecin urgentiste donnant le pouvoir de prescription aux pharmaciens a été refusée en bloc par les syndicats de médecins, qui craignaient « un service dégradé ». Si la question était de nouveau posée en 2023, il est probable que les médecins libéraux y seraient plutôt favorables, mais sous trois conditions : formation, coordination avec les médecins du territoire et rémunération adaptée. Sous ces trois conditions, les patients pourront bénéficier d'un accès facilité aux soins, d'un service de qualité et d'une médecine plus moderne, réactive et accessible. Les médecins seront demain au cœur d'équipes composés d'acteurs aux rôles coordonnés et complémentaires.



*Les actes de la Journée Nationale 2023*

## ▶ L'APPORT DU PHARMACIEN DANS LES DÉPISTAGES (INFECTIONS URINAIRES, TROD ANGINE, VIH ET HÉPATITE)

*Dr Joseph COULLOC'H, Président du laboratoire AAZ LMB et Dr Thierry PRAZUCK, Chef du service des maladies infectieuses et tropicales au CHU d'Orléans*



Les laboratoires AAZ proposent des TROD spécialement conçus pour l'officine. Le maillage territorial des pharmaciens d'officine les a placés au cœur du dispositif d'accompagnement des patients. Ils jouent désormais un rôle central dans les actions de prévention et de soins non programmés et sont une réponse à la saturation des urgences et aux déserts médicaux.

Sur les 9 millions de cas d'angine déclarés par an en France, 80 % sont des angines virales sans complication, mais 20 % sont causées par le streptocoque A. Les médecins généralistes ont malheureusement abandonné les strepto tests rapides, alors que leur utilisation permet de réduire significativement la consommation d'antibiotiques et donc l'antibiorésistance (3<sup>ème</sup> cause mondiale de décès). Avec les TROD'Angine, le pharmacien d'officine devient un acteur majeur dans cet enjeu de santé publique et selon le résultat peut orienter le patient vers le médecin ou directement délivrer le traitement antibiotique ou symptomatique. Cet examen peut être réalisé dans le cadre de l'exercice coordonné. Le TROD'Angine d'AAZ est conditionné en boîtes de 25 tests.

Près de 4 millions de cystites aiguës simples sont diagnostiquées par an. Leur diagnostic simple repose sur la réalisation d'une bandelette urinaire détectant la présence en grand nombre de leucocytes et de nitrites. Cet examen peut être réalisé dans le cadre de l'exercice coordonné. AAZ propose un test spécial pour les officines, avec un

6

conditionnement de 50 bandelettes (un conditionnement de 25 bandelettes avec en plus la détection de la protéinurie et de la glycosurie est prévu).

L'épidémie de VIH touche majoritairement les populations SHS et migrantes. Aujourd'hui, la principale problématique est liée aux infections « cachées » des porteurs non dépistés responsables de contaminations. Environ 130 000 personnes sont porteuses d'une HB ou d'une HC chronique (chiffre probablement sous-estimé). L'épidémie de HB pourrait être contrôlée grâce à la vaccination et les antiviraux à action directe (très efficaces contre la HC). Certains CEGIDD ont mis en place en routine les TROD VIH, VHC et VHB, fiables et qui permettent d'obtenir une réponse en une minute. Ces actes de dépistage par les TROD peuvent être délégués aux pharmaciens dans le cadre d'un protocole régional d'exercice coordonné, qui sont une porte d'entrée de choix dans la lutte contre les IST. Ils doivent néanmoins se préparer à aborder le sujet de la santé sexuelle avec leurs patients, à annoncer une éventuelle séropositivité et avoir des relais à l'hôpital pour ces patients.

## ▶ LE PHARMACIEN ACTEUR DANS L'ÉRADICATION DES CANCERS HPV : COMMENT EN PARLER ?

*Dr Hélène BORNE, Gynécologue médical dans le huitième arrondissement de Paris et Mme Fanny FORESTIER, Chargée de mission CRIPS IDF - Centre régional d'information et de prévention du sida - Pôle santé jeunesse et publics prioritaires*

Les Papillomavirus (HPV) sont des virus ADN très anciens et très résistants en milieu extérieur. Ils ont une contagiosité élevée par simple contact cutanéomuqueux. Le pic d'infection se situe avant 25 ans, les hommes ayant une moins bonne immunité naturelle présentent une sensibilité plus élevée aux HPV, et sont susceptibles d'être infectés tout au long de leur vie. Les verrues génitales sont le



*Les actes de la Journée Nationale 2023*

signe le plus précoce de l'infection HPV, mais surtout les infections à HPV non ou mal dépistées sont à l'origine après 10 à 15 ans, de cancers multisites (Col de l'utérus, vagin, vulve, pénis, anus, oropharynx) et de papillomatose respiratoire récurrente. Les HPV sont responsables de 6 300 nouveaux cas de cancer en France chaque année, dont un tiers touche les hommes. Contrairement aux hommes, les femmes pour ce qui est du cancer du col bénéficient d'un dépistage. Malheureusement en 2021 en France, 40 % des femmes ne se faisaient toujours pas dépister... Depuis 2019, le passage du dépistage par Frottis au test HPV permet de passer d'une sensibilité du dépistage de 53 % à plus de 95 % : Entre 25 et 30 ans le dépistage se fait toujours par Frottis. Après 30 ans, l'immunité doit avoir éliminé les HPV et donc le test HPV est proposé en dépistage primaire, le Frottis n'est effectué que si le test HPV est positif. La prévention passe ainsi par la vaccination HPV très efficace et très bien tolérée avant les 1ers contacts (avant 15 ans pour une efficacité optimale), suivie d'une prévention secondaire précoce (recherche d'infection par test HPV) et tardive (recherche des lésion par Frottis). En France, le vaccin est aujourd'hui pris en charge financièrement jusqu'à 19 ans révolus chez les garçons et les filles, et jusqu'à 26 ans chez les HSH. Il faut espérer que l'évolution des recommandations élargisse la prise en charge pour tous jusqu'à 26 ans.

L'OMS vise à éliminer le cancer du col de l'utérus et les pathologies liées aux HPV en s'appuyant sur le triptyque vaccination, dépistage et traitement. L'objectif de couverture vaccinale de la France est ambitieux et vise les 80 % d'ici 2030. Dans les prochains mois les pharmaciens seront prescripteurs et vaccinateurs HPV et seront probablement plus tard sollicités pour proposer le dépistage du cancer du col par autotests.

En 2022/2023, le CRIPS Ile-de-France a lancé un projet-pilote sur les territoires de Pantin et Cergy autour de la prévention contre les HPV en milieu scolaire, articulé autour de la sensibilisation de collégiens et collégiennes, de leurs parents et de la communauté éducative. Pour ce faire, des animations-débats ont été organisées dans 29 classes de 3<sup>ème</sup>, des entretiens motivationnels ont été réalisés auprès des adolescents, des kits de prévention ont été distribués aux établissements partenaires et aux professionnels de santé et des formations ont été données aux responsables pédagogiques et aux infirmières scolaires. Une campagne de prévention a été créée pour encadrer les actions sur les territoires. La prévention HPV se déploie également via des actions culturelles et sportives en collaboration avec les mairies. Ce projet est soutenu par plusieurs partenaires institutionnels et territoriaux.

## ATELIERS



Mme Sarah DÉRHY

**Le rôle majeur du pharmacien comme acteur de santé publique dans la prévention des cancers**



Mr Xavier VITRY

**Le déploiement des socles numériques du Ségur de la Santé et Mon Espace Santé**



Pr Jean-Louis KOECK

**Vaccination en pharmacie d'officine : aide à la décision et suivi du patient avec MesVaccins.net**



Dr AKI BOUAZIZ

**Les actualités en dépistages (infections urinaires, TROD Angine, VIH et hépatites)**

7

*Les actes de la Journée Nationale 2023*



## ▶ CLÔTURE DE LA JOURNÉE

*Dr Renaud NADJAH, Président de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France*

Renaud NADJAH évoque les principaux éléments à retenir de cette journée :

- ▶ L'élargissement du champ de compétences et des missions des pharmaciens d'officine n'était pas envisagée il y a 40 ans : aujourd'hui, ils dépistent, préviennent, vaccinent, accompagnent les patients chroniques ;
- ▶ Le sujet de la sécurité numérique devra être pris à bras le corps (Sécur, RGPD, protection des données de santé) ;
- ▶ La pharmacie peut devenir un média essentiel de communication des orientations pour la santé, car elle est une porte d'entrée de choix pour de nombreux actes ;
- ▶ La tutelle doit utiliser et s'appuyer sur cet outil essentiel qu'est le pharmacien ;
- ▶ L'éthique est le maître mot de toutes les professions de santé ;
- ▶ L'importance de l'écoute active des patients par les professionnels de santé ;
- ▶ Le rôle du pharmacien dans le bilan de médication pharmaceutique, l'observance et l'iatrogénie (le coût du mésusage est estimé à près de 15 milliards d'euros dont 10 sur l'inobservance et 5 sur l'iatrogénie) ;
- ▶ L'évolution du métier : prescription, adaptation des posologies, accompagnement et adhésion du patient au traitement pour aboutir au patient acteur de sa santé et de sa pathologie ;
- ▶ L'interprofessionnalité est l'outil de la réussite, chacun dans son domaine, et laisse espérer l'émergence de pharmaciens de pratique clinique dans moins de 10 ans.



Vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'URPS Pharmaciens Ile-de-France ?

➔ Rendez-vous sur : <http://www.urps-pharmaciens-idf.fr>

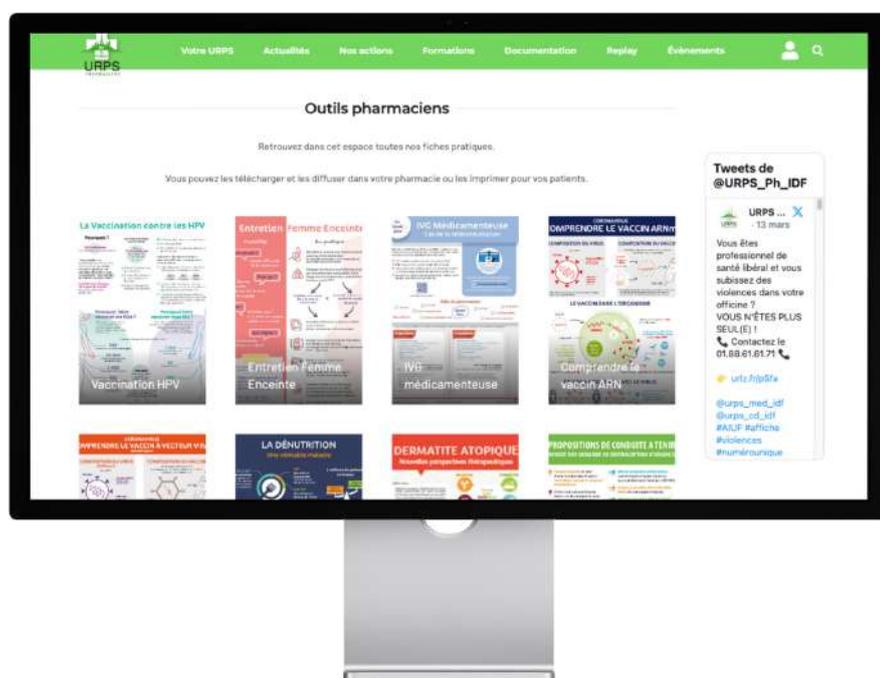


Conception graphique : Sandrine Durmaine.com

*Les actes de la Journée Nationale 2023*

## 1.2 Le nouveau site internet

Le premier semestre de l'année 2023 a été rythmé par la refonte intégrale du site internet de l'URPS Pharmaciens IDF.



Un site épuré, un design modernisé, des contenus repensés...

Tous les contenus nécessaires pour aider les pharmaciens dans leur pratique quotidienne sont à retrouver sur ce nouveau site : actualités, formations, événements, replays, fiches outils.



<https://www.urps-pharmaciens-idf.fr/>



Les flash infos sont des documents envoyés par courrier aux pharmaciens deux fois dans l'année. Ils permettent de faire le bilan des derniers mois, concernant la profession et l'URPS Pharmacien IDF.

Ils représentent également un outil pour communiquer sur les événements futurs.



UNION RÉGIONALE  
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
PHARMACIENS  
ILE-DE-FRANCE

**FLASH  
infos**

N° 24 / Janvier 2023



Renaud Nadjahi,  
Président URPS  
Pharmaciens Ile-de-France

### ÉDITO DU PRÉSIDENT

*La fin d'une année est toujours l'occasion de faire un bilan : l'année 2022 s'est traduite pour la pharmacie par un esprit d'entraide, de solidarité et d'accueil. Un grand bravo et merci !*

*L'année 2022 a été marquée par la signature de la nouvelle convention, le 7 Mai. Cette convention densifie, sécurise et reconnaît plusieurs de nos missions : le premier recours, l'accompagnement des patients chroniques, le bon usage des médicaments, la sérialisation, la prévention et le dépistage.*

*Votre URPS a organisé de nombreuses formations en 2022 : vous vous êtes certainement formé, par exemple, à la dispensation du kit de dépistage du cancer colorectal, coorganisé avec le CRCDC Ile de France. En 2023 nous verrons le développement des entretiens pharmaceutiques, des dépistages par les TROD (angine, cystite, etc), et notre rôle majeur dans la lutte contre l'antibiorésistance.*

*Il ne me reste plus qu'à souhaiter que 2023, année de réflexion et de renouvellement, soit celle d'une pharmacie de conquête.*



### TROD Angine

#### PÉNURIE D'AMOXICILLINE ET TROD ANGINE

Le DGS Urgent N°82, du 21 novembre 2022, a officialisé les fortes tensions d'approvisionnement en amoxicilline (qu'elle soit seule ou en association avec l'acide clavulanique). L'ANSM a demandé aux laboratoires une augmentation de la production de la molécule, néanmoins, **une amélioration de la situation demandera plusieurs mois** de patience (a priori mars 2023).

Si le DGS Urgent a fait des rappels aux médecins sur les conditions de prescription des antibiotiques, les pharmaciens sont également dans les professionnels ciblés. Il leur est notamment rappelé que, dans le cadre d'une **angine aiguë** chez un patient de plus de 10 ans, la prescription d'amoxicilline doit être associée à un **résultat de TROD angine** (Test Rapide d'Orientation Diagnostique). De même, un TROD Angine doit être réalisé chez les **patients qui se présentent avec les symptômes d'une angine** (sans consultation médicale préalable). Il est également recommandé de dispenser l'amoxicilline dans des **conditionnements adaptés à un traitement de 5 jours** et de prioriser la dispensation à l'unité lorsque cela est possible.

Pharmaconsulting et Octagy, organismes de formation partenaires de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France, vous proposent actuellement des formations sur le **TROD angine et l'antibiorésistance**. Plusieurs dates sont possibles, de **janvier à mars**. Ces formations sont organisées en présentiel, dans nos locaux, sur une journée complète. Vous pouvez vous inscrire à cette formation (comme à toutes nos formations) sur notre site internet (onglet « Zoom sur ») : <http://www.urps-pharmaciens-idf.fr>



### Rediffusion des événements

#### LA MAJORITÉ DE NOS ÉVÉNEMENTS SONT ACCESSIBLES EN REDIFFUSION SUR NOTRE SITE INTERNET

Afin de maximiser l'accès à nos événements, l'URPS Pharmaciens Ile-de-France a développé l'emploi des outils de **visioconférence**. Qu'il s'agisse de formations ou d'événements d'information, nous avons de plus en plus souvent recours à un format distanciel (ou à un format mixte, en présentiel et distanciel).

Ainsi, depuis le début de l'année de 2021 (notamment à l'occasion de la 3<sup>ème</sup> Journée des pharmaciens adjoints), nous proposons, en rediffusion, de plus en plus de nos soirées.

Vous pouvez d'ores et déjà retrouver sur notre **site internet** les **quatre webinaires** sur la **vaccination** (le cinquième, et dernier du cycle, aura lieu cette année, vous recevrez prochainement le formulaire d'inscription par e-mail).

Vous pourrez également retrouver les deux webinaires organisés dans le cadre du **programme diabète** : **Connaissez-vous vraiment la vie du diabétique au quotidien ?** et **Diabète : au delà des injonctions, la motivation par les plaisirs de la vie**. De plus, si vous participez au programme diabète, pensez à rentrer vos résultats de dépistages sur le site **Expertise Pharma Diabète**. Nous vous rappelons que vous pourrez obtenir une indemnisation forfaitaire de **100 €** à partir de **30 dépistages enregistrés**. De plus, l'équipe de la pharmacie qui aura enregistré le plus de dépistages dans chaque département sera lauréate d'un abonnement à l'application **Défimédoc**.

Cet accès renforcé à nos événements sera maintenu en 2023.

Flash Infos n°24 / Janvier 2023



## SAVE THE DATE

L'URPS Pharmaciens Ile-de-France a le plaisir de vous convier à la

## JOURNEE NATIONALE

### Jeudi 13 avril 2023

*Pharmaciens d'officine : osez la clinique... De la théorie à la pratique*

Elle se déroulera à la **Cité Internationale Universitaire de Paris** (17 Boulevard Jourdan, 75014 Paris, France)

Des thèmes d'actualité de la profession seront abordés : *l'entretien motivationnel, la prescription par le pharmacien d'officine avec l'exemple de l'Angleterre, le suivi des patients, le pharmacien clinicien, les entretiens pharmaceutiques en oncologie, actualités sur les dépistages, prise de décision partagée...*

Inscrivez-vous dès à présent sur notre site internet : <http://www.urps-pharmaciens-idf.fr/>



### Plan Régional de Santé

#### LE PLAN RÉGIONAL DE SANTÉ EST EN COURS DE RÉALISATION

Certains projets de votre URPS sont réalisés en **partenariat**. Un de nos partenaires les plus importants est certainement l'**ARS Ile-de-France**. Nous réalisons, par exemple, avec eux, le programme diabète. L'important étant que le projet soit cohérent avec le **PRS** (Plan Régional de Santé) en vigueur.

L'année 2023 sera marquée par la mise en place du **PRS3**, qui perdurera jusqu'en **2028**. Ce PRS est établi par l'ARS, en concertation avec les professionnels de santé, les URPS, des représentants de services publics, mais aussi de citoyens de la région Ile-de-France, qui se prononcent notamment sur leurs attentes vis-à-vis de notre système de santé.

Ainsi, **quatre axes** seront priorités à l'échelle régionale : **l'accès aux professionnels de santé, la continuité des soins et la réponse aux soins non programmés, l'attractivité territoriale pour les métiers de la santé, créer une nouvelle alliance entre acteurs locaux pour améliorer la prévention.**

L'efficacité du PRS est évaluée via des **indicateurs de suivi et d'évaluation** qui sont déterminés lors de la rédaction du PRS. L'intérêt pour l'ARS de faire intervenir l'ensemble des parties prenantes dans la composition du PRS est de ne pas créer un document « par et pour elle-même ». Le plan est donc un **document stratégique** qui permettra de construire une feuille de route opérationnelle à 5 ans pour l'Agence, élaborée en co-construction avec un maximum de partenaires.



### Fiche outil

#### CONSULTEZ NOTRE FICHE OUTIL SUR L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE MÉDICAMENTEUSE

Le **décret n°2022-212** du 19 février 2022 modifie les conditions de réalisation des interruptions volontaires de grossesse par voie médicamenteuse en dehors des établissements de santé.

En substance, ce décret permet aux pharmaciens de **délivrer les médicaments nécessaires à la réalisation d'une interruption volontaire de grossesse**, lorsque la prescription a été effectuée lors d'une **téléconsultation**.

Dans le but d'accompagner ce changement de nos pratiques et assurer la meilleure prise en charge possible des patientes, l'URPS Pharmaciens Ile-de-France a rédigé une **fiche outil** en partenariat avec le **réseau REVHO** (Réseau Entre la Ville et l'Hôpital pour l'Orthogénie). Ce réseau a pour objectifs de **développer l'offre de soins** pour les femmes en facilitant l'accès à l'IVG, de **former les professionnels** de santé concernés aux différentes méthodes d'IVG, de **faciliter la pratique des professionnels** en mettant à leur disposition des outils (comme cette fiche par exemple), et d'**informer les professionnels** afin d'améliorer la qualité de la prise en charge des patientes. Vous trouverez plus d'informations sur leur site internet : <http://revho.fr>

Votre URPS vous rappelle que l'IVG médicamenteuse est toujours possible dans le cadre d'une **consultation**. Dans ce cas, la délivrance des médicaments est assurée directement par le professionnel de santé réalisant la consultation.

Cette fiche vous a été envoyée avec cette édition du Flash Infos, mais vous pouvez également la télécharger sur notre site internet : <http://www.urps-pharmaciens-idf.fr>



UNION RÉGIONALE  
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
PHARMACIENS  
ILE-DE-FRANCE

FLASH  
infos

N° 25 / Juillet 2023



Renaud Nadjahi,  
Président URPS  
Pharmaciens Ile-de-France

### ÉDITO DU PRÉSIDENT

Cette édition du Flash Infos le prouve : de nouvelles missions continuent d'être confiées aux pharmaciens. Qu'il s'agisse du projet Allaité Lib', des entretiens femmes enceintes ou du dépistage du diabète, le pharmacien est impliqué dans toujours plus de processus : autant de rendez-vous à ne pas louper et d'occasions de valoriser notre profession !

Votre URPS, lors de sa journée nationale, a souhaité apporter sa contribution sur l'évolution de notre profession en se questionnant sur l'éthique, notre rôle dans la vaccination, la décision partagée avec les patients, l'évolution du rôle du pharmacien à l'étranger et d'autres sujets que vous pourrez retrouver sur notre nouveau site internet.

Nous avons besoin de vous pour concrétiser, réaliser et témoigner de notre efficacité dans la mise en place des nouvelles missions. L'engagement de l'ensemble des pharmaciens du territoire est indispensable pour former le socle nécessaire à l'élargissement de nos compétences et ainsi, nous voir confier de nouvelles missions, comme la prescription et la dispensation protocolisée (cystite, angine).



### Allaité Lib'

#### REJOIGNEZ LE PROJET DÈS À PRÉSENT

Le projet **Allaité Lib'** a pour objectif de garantir aux mamans un réseau d'**espaces** pour allaiter ou recueillir leur lait en toute intimité, ainsi qu'une source d'**information** fiable sur l'allaitement. Ce projet est mené en partenariat avec le **Réseau de Santé Périnatal Parisien**, le **Lactarium Régional d'Ile-de-France** et l'**URPS Pharmaciens Ile-de-France**.

C'est dans le but de communiquer sur ce projet et de délivrer des informations sur l'allaitement maternel que nous avons organisé **deux soirées interprofessionnelles** une en mai et une en juin. La première soirée a permis de réunir **222 professionnels de santé** (pharmaciens, mais aussi masseurs kinésithérapeutes, orthophonistes, et puéricultrices). La seconde soirée, également organisée en interprofessionnalité, en distanciel, a accueilli **27 personnes**. La qualité de ces événements a été saluée par les participants.

Des questionnaires pré et post soirée ont été envoyés aux participants ; les résultats du questionnaire post-soirée permet de délivrer aux répondants des **attestations de participation**, nécessaires pour pouvoir intégrer le projet.

Si vous souhaitez rejoindre le projet, il est nécessaire que vous signiez une **charte** et disposiez d'une attestation de formation (via le questionnaire). Vous trouverez la charte à l'adresse suivante : <https://www.urps-pharmaciens-idf.fr/projet-allait-lib-2/>

Notez également que nous organiserons également **plusieurs soirées** sur ce thème à partir de la **rentrée**, tant en présentiel qu'en distanciel ; nous vous tiendrons informés des dates et des lieux de ces soirées.



### Site internet

#### VISITEZ NOTRE NOUVEAU SITE INTERNET !

Notre ancien site internet commençait sérieusement à dater. S'il vous permettait d'accéder à **l'ensemble de nos services**, son esthétique n'était plus très en accord avec les standards actuels...

C'est pourquoi nous l'avons entièrement refait ! Vous y retrouverez toujours l'ensemble de nos services : **actualités**, **formations**, **documents** (fiches outils notamment), l'agenda de nos **événements** (ainsi que la possibilité de s'y inscrire directement) et **replay** de la majorité de nos conférences... La navigation y est facilitée grâce à un design bien plus épuré.

Notez qu'un certain nombre de replay ne sont accessibles qu'après **inscription** sur le site.



Nous espérons qu'il vous plaira ! N'hésitez pas à aller le **visiter**, vous y **inscrivez** et nous faire vos **retours** : <https://www.urps-pharmaciens-idf.fr>.



## Journée Nationale 2023

## RETOUR SUR LA JOURNÉE NATIONALE DES URPS PHARMACIENS

La dixième édition de la **Journée Nationale des URPS Pharmaciens** s'est déroulée le **jeudi 13 avril 2023**, à la **Cité Internationale Universitaire de Paris**, dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement. Cette année a permis de rassembler près de **150 professionnels de santé**. Nous avons été touchés par leurs retours. **Les actes et les replay** de cette journée sont consultables sur notre **site internet** (<http://www.urps-pharmaciens-idf.fr>). Nous vous proposons également ci-dessous quelques images de l'événement et espérons vous retrouver, l'an prochain, à l'occasion de la onzième édition.

Entretien femme  
enceinteTÉMOIGNAGE DE LA MISE EN PLACE DE  
CES ENTRETIENS

Un entretien rémunéré de la femme enceinte est **une aubaine** pour prendre le temps d'échanger avec ces patientes souvent en demande de conseils et de réassurance. Cet entretien ne demande aucune formation, **juste vos connaissances pharmaceutiques et votre bienveillance**.

« Au sein de nos pharmacies, nous avons déjà fait **plus de vingt entretiens**. C'est **simple** et très riche d'informations sur la patiente : nous lui offrons un espace-temps dans lequel elle n'hésite pas à livrer ses interrogations.

**Notre rôle de professionnel de santé est, là encore, valorisé.**

Nous avons **imprimé à l'avance** des livrets de l'ANSM et la liste des médicaments à risques tératogènes et les médicaments foeto-toxiques que nous remettons à la patiente.

Nous **activons, avec elle, son espace santé** afin de pouvoir lui renvoyer par le biais de notre messagerie sécurisée les documents sous format numérique. Enfin, nous la **sensibilisons sur la vaccination notamment celle contre la Coqueluche** pour elle (recommandation 2023 lors du 2<sup>ème</sup> trimestre de la grossesse) et son entourage.

**C'est simple, rapide et efficace. »**

**Témoignage de deux pharmaciennes titulaires, à Saint Ouen et à Coignières**



## Programme diabète

## RÉSULTATS 2022 ET DÉPART 2023

Comme **chaque année**, nous avons organisé, l'an dernier, une **campagne d'information et de dépistage du diabète**.

Les résultats sont assez comparables à ceux de la campagne 2021. Ainsi, en l'espace de deux mois, **704 personnes ont été dépistées** par les **129 professionnels de santé inscrits** (121 pharmaciens, 4 masseurs-kinésithérapeutes, 3 pédicures-podologues et un réseau de santé). Grâce à cette action, **97 personnes ont été orientées vers un médecin** traitant dans un objectif de diagnostic en raison de leur glycémie capillaire anormalement élevée. Nous remercions chaleureusement les pharmacies participantes.

**Le programme diabète 2023** va débuter dès septembre avec pas moins de **8 soirées de formation et d'information**. Vous trouverez, avec ce Flash Infos le récapitulatif de ces soirées : lieux, dates, intervenants, thèmes... Nous vous invitons à vous rendre sur le **site internet dédié au programme** ([expertisepharmadiabete.fr](http://expertisepharmadiabete.fr)). Vous pourrez vous y inscrire aux soirées. Concernant la **campagne de dépistage**, nous reviendrons très prochainement vers vous par e-mail avec toutes les informations afin que vous puissiez vous inscrire. Suite à votre inscription vous recevrez un **kit de communication** pour votre officine et un **kit de dépistage** avec lecteur de glycémie, bandelettes et lancettes.

Pour rappel, on estime à au moins 700 000 le nombre de diabétiques non diagnostiqués en France : il y en a probablement dans votre patientèle, aidez-nous à les faire entrer dans un parcours de soins.



**1 924 abonnés**

X (anciennement Twitter) est très utilisé par les pharmaciens.

L'URPS Pharmaciens IDF partage régulièrement des publications et relaye différents posts d'autres personnes.

**Nombre d'impressions sur l'année 2023 :**  
17 550



**410 abonnés**  
**985 relations**

LinkedIn est un réseau social très régulièrement utilisé pour partager des actualités, des informations et communiquer sur des événements. Il permet aussi de relayer des publications d'autres personnes ou entités.

**Nombre d'impressions sur l'année 2023 :**  
12 130



**2 368 abonnés**

Facebook est également utilisé pour partager les actualités de l'URPS Pharmaciens. Cependant, la majorité des abonnés ne viennent pas de la région Ile-de-France et ne sont donc pas concernés par les publications.

**Nombre d'impressions en moyenne sur l'année 2023 :**  
1 730



## 2 Pratiques pharmaceutiques

### 2.1 Les formations

L'URPS Pharmaciens Ile-de-France, en partenariat avec différents organismes de formations, tels que **Pharmaconsulting**, **Octagy** et le **Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Ile-de-France**, propose des formations, DPC validant, au siège de l'URPS Pharmaciens, à Paris 7ème.

- Administration des vaccins
- Prescription des vaccins

*Environ 270 personnes formées en 2023*

- ONCO
- TROD Angine
- AFGSU

*Environ 230 personnes formées en 2023*



Plusieurs sessions de formation en distanciel et une en présentiel lors des Rencontres de l'Officine ont été proposées sur le thème : *“Je me forme à la remise du kit de dépistage du cancer colorectal”* avec le soutien du CRCDC Ile-de-France.

Cette formation validante était animée par :

- Dr Hélène Delattre, docteure en pharmacie et coordinatrice des cancers CRCDC-IDF - Hauts-de-Seine
- Dr Éric Douriez, pharmacien titulaire à Thiais, élu URPS Pharmaciens Ile-de-France
- Dr Jérôme Nicolet, directeur médical régional CRCDC-IDF
- Pr Dominique Lamarque, hépatogastro-entérologue de l'AP-HP, vice-président du CRCDC-IDF.

- **Remise des kits de dépistage du cancer colorectal par les pharmaciens**

***753 pharmaciens d'Ile-de-France formés en distanciel en 2023***

***11 étudiants en pharmacie formés lors des Rencontres de l'Officine***

## 2.2 Les fiches pratiques

Les fiches outils sont des documents contenant l'ensemble des informations pertinentes sur des sujets spécifiques et d'actualité. Elles sont mises à disposition des pharmaciens pour les aider/les aiguiller lors de leurs échanges avec les patients.

# La Vaccination contre les HPV

### Pourquoi ?

**8/10 personnes** seront infectées au cours de leur vie

» Très contagieux, les papillomavirus humains (HPV) se transmettent **au contact des parties génitales, anogénitales même s'il n'y a pas de pénétration, ainsi que dans les relations sexuelles orales<sup>(1)</sup>.**

» **Les HPV sont à l'origine de 6 types de cancers** (col, anus, vulve, vagin, pénis, ORL).

Hommes et femmes : tous concernés

Plus de **17 nouveaux cas** de cancers HPV diagnostiqués par jour<sup>(2)</sup>

- + Près de 3 décès par jour (cancer du col).
- + Plus de 100 conisations par jour touchent les femmes<sup>(3)</sup>.
- + Près d'1/3 des cancers touchent les hommes<sup>(4)</sup>.

» L'OMS a rappelé que la vaccination est sûre :

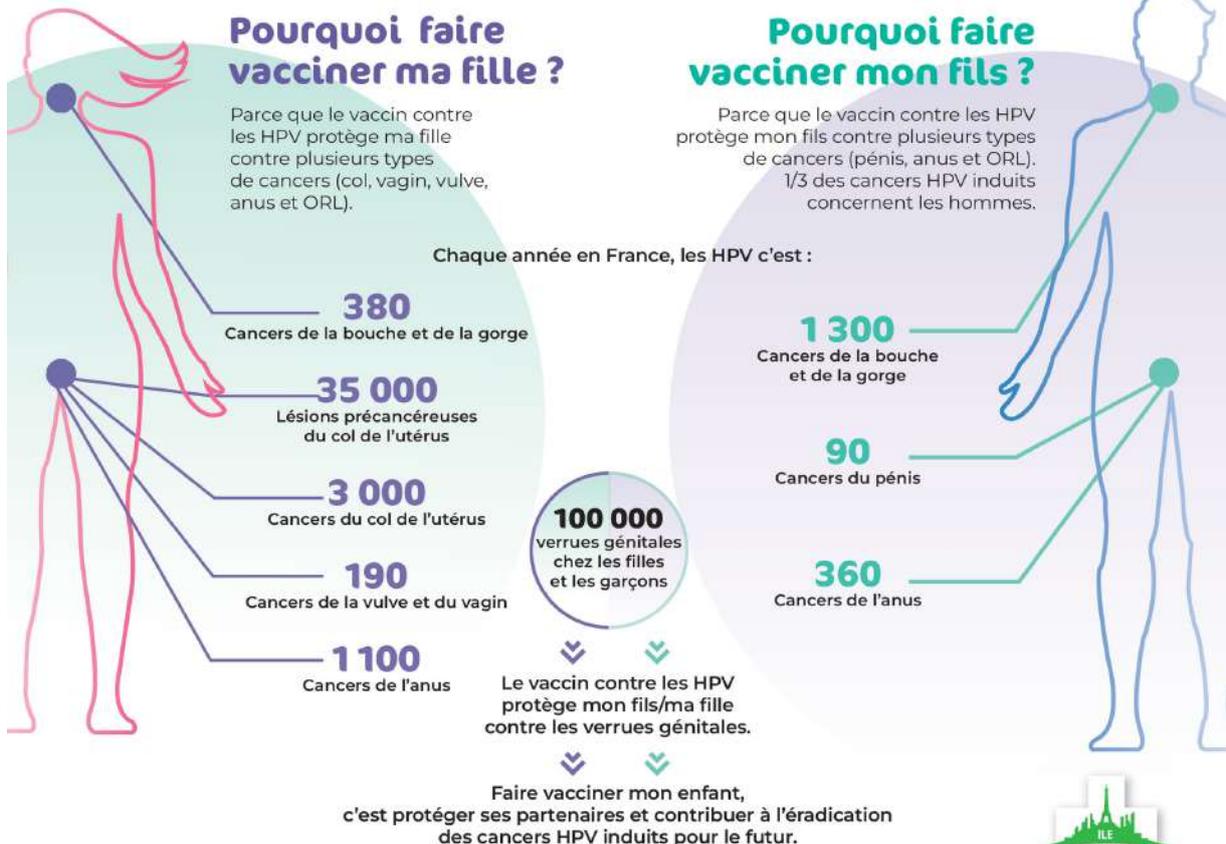
- + Recul depuis 2006.
- + Plus de 500 millions de doses distribuées dans le monde.

**Aujourd'hui, 130 pays ont intégré la vaccination HPV dans leur programme d'immunisation.**

+ 3 objectifs pour éliminer le cancer du col de l'utérus selon la stratégie OMS 2030 :

**90% 70% 90%**  
Vaccination + dépistage + Traitement

- + Les préservatifs protègent contre les infections sexuellement transmissibles mais pas suffisamment contre les HPV<sup>(1)</sup>.
- + Il n'existe pas de dépistage possible en population générale pour tous les cancers HPV. Seul le cancer du col fait l'objet d'un dépistage organisé<sup>(3)</sup>.



(1) - Cavillon et al, 2010 ; (2) - Hartwig et al, 2015 ; (3) [https://www.has-sante.fr/jcms/c\\_2806160/fr/](https://www.has-sante.fr/jcms/c_2806160/fr/) ; (4) - Bruni et al, 2023



## Quelle efficacité de la vaccination contre les HPV ?

 En Australie, avec une couverture vaccinale > 80% chez les plus jeunes

» Réduction de > 99% des verrues génitales<sup>(5)</sup>

 Au Royaume-Uni, chez les jeunes femmes vaccinées à l'âge de 12-13 ans :

» Réduction de 97% des lésions du col de l'utérus - grade 3<sup>(6)</sup>

 En Suède, chez les jeunes femmes vaccinées avant 17 ans :

» Réduction de près de 90% des cancers invasifs du col de l'utérus<sup>(7)</sup>

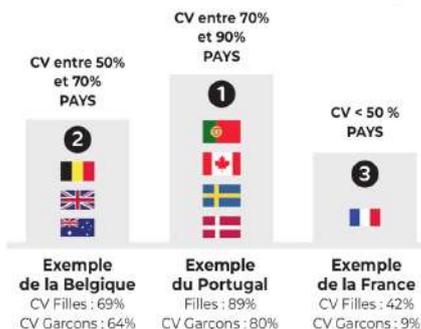
### Pour rappel

- + Plus la vaccination est réalisée tôt (à partir de 11 ans), meilleure est la réponse immunitaire et donc la protection contre les cancers HPV induits<sup>(5,6,7)</sup>
- + Dépistage et vaccination sont complémentaires<sup>(8)</sup>

(5) -Chow et al, 2021; (6) -Falcaro et al, 2021; (7) -Lei et al, 2020;  
(8) -[https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier\\_vaccinal\\_maj-juin23.pdf](https://sante.gouv.fr/IMG/pdf/calendrier_vaccinal_maj-juin23.pdf);  
(9) -HPV vaccination coverage (who.int) 06/09/2023.

## Couvertures vaccinales (CV) HPV Monde<sup>(9)</sup>

Schéma vaccinal complet 2022 (Filles et Garçons)



## Quelle stratégie de prévention en France ?

Schéma Vaccinal du vaccin HPV nonavalent chez les filles et les garçons<sup>(8)</sup>



(\*) Reco particulière: HSH jusqu'à 26 ans révolus (hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes)

- + Tout schéma vaccinal initié avec le vaccin bivalent doit être poursuivi avec ce même vaccin.
- + La vaccination ne dispense pas du dépistage.

## Recommandations pratiques

- + La vaccination HPV doit être différée en cas de maladie aiguë avec fièvre  $\geq 38,5$  °C.
- + Ne pas vacciner debout.
- + Attendre 15 min après l'injection. Par mesure de précaution et pour éviter un malaise vagal chez l'adolescent(e) dû à la peur de l'aiguille (bélénophobie).

### Informations utiles Professionnels de santé



<https://vaccination-info-service.fr/>  
Toutes les informations sur le vaccin contre les infections HPV

<https://www.e-cancer.fr/>  
Institut National du Cancer : les arguments clés à télécharger



<https://www.lecrisp-idf.net/>  
Papillomavirus humain : les HPV et la vaccination

<https://www.imagyn.org/>  
IMAGYN : documents à télécharger

### Informations utiles Patients



<https://www.ligue-cancer.net/>  
La Ligue contre le cancer : articles et documents



<https://demainsanshpv.org/>  
Demain sans HPV : documents à télécharger



<https://www.lecrisp-idf.net/>  
DÉCRYPT HPV Dépliant d'information



Votre pharmacien est à votre écoute pour toute question

La fiche outil « La vaccination contre les HPV » contient l'ensemble des informations pertinentes à date concernant la vaccination contre les HPV.

# Entretien Femme Enceinte

## Modalités

### Qui recrute ?

L'équipe officinale de la pharmacie

### Pour qui ?

Les femmes enceintes, quel que soit le stade de la grossesse

### Où ?

Entretien court (≈ 5 min) et unique, réalisé au comptoir

### Qui réalise ?

Le pharmacien titulaire ou adjoint

- ✓ Commander les documents à remettre sur le site du **CESPHARM**
- ✓ Utiliser une messagerie sécurisée personnelle ou organisationnelle afin d'envoyer les documents sur l'espace santé de la patiente
- ✓ Pour plus d'informations, consulter le site de l'**ANSM**
- ✓ Des vidéos support sont disponibles pour vos écrans à l'officine

## En pratique



Identifier et recruter une femme enceinte quel que soit le demandeur

(ex : prescription acide folique, ou lors d'une demande d'un médicament à risque de la liste jointe)



Échanger et s'assurer que la femme ne prend pas de traitements susceptibles d'être dangereux et notamment en automédication (Consulter sur le site du CRAT)

Sensibiliser aux risques liés à la prise de médicaments

et

Sensibiliser à la vaccination pendant la grossesse (liste au verso)



Remettre à la femme le flyer de l'ANSM et les 2 fiches

(Médicaments/vaccinations et informations pratiques)



Envoyer un compte rendu de l'entretien à la femme et les 2 fiches

par messagerie sécurisée de santé à [XXXX@patient.mssante.fr](mailto:XXXX@patient.mssante.fr) (XXXX = numéro de SS)



Facturer avec la carte vitale :

Code "EFE" à 5€ TTC

Prescripteur : Pharmacien

Date d'exécution : date de l'entretien

Patient : taux AMO 70% (100% si exo maternité)

Modalités : facturation isolée impérativement



Terminer l'entretien en évoquant le mode d'alimentation du bébé en sensibilisant les qualités et les avantages de l'allaitement maternel



(Suivre webinaire allaitement maternel

Accessible sur le site de l'URPS Pharmaciens IDF)



Mettre à disposition les documents du CESPHARM

Fiche outil "Entretien Femme Enceinte"

# Liste des médicaments à risques

01

## Les médicaments tératogènes

### Risques avérés :

#### Médicaments à proscrire sauf indication exceptionnelle

- > Acide valproïque
- > Acitrétine
- > Diéthylstilboestrol
- > Isotrétinoïne par voie orale
- > Misoprostol
- > Mycophénolate
- > Thalidomide
- > Testostérone et danazol sur fœtus féminins
- > Antimitotiques : méthotrexate,
- > Cyclophosphamide
- > etc.

#### Médicaments utilisables en cours de grossesse en l'absence d'alternative thérapeutique, avec surveillance prénatale particulière

- > Lithium
- > Carbimazole
- > Anticoagulants oraux (AVK) : warfarine,
- > Acénocoumarol, fluindione
- > Antiépileptiques : carbamazépine,
- > Phénobarbital et apparentés, Topiramate

### Risques fortement suspectés, mais non avérés Médicaments utilisables en cours de grossesse en l'absence d'alternative thérapeutique sûre, avec surveillance prénatale particulière

- > Cotrimoxazole
- > Fluconazole à fortes doses
- > Triméthoprime

A compléter en consultant le CRAT et les RCP

02

## Les médicaments foeto-toxiques

### Risques avérés :

#### Médicaments à proscrire car existence d'alternatives thérapeutiques plus sûres

- > Anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS) et inhibiteurs de Cox 2
  - > Acide acétylsalicylique à dose > 500 mg/j
  - > Ibuprofène
  - > Kétoprofène
  - > Diclofénac
  - > etc.
- > Inhibiteurs de l'enzyme de conversion (IEC) et antagonistes de l'angiotensine 2
  - > Captopril
  - > Enalapril
  - > Losartan
  - > etc.

#### Médicaments utilisables en cours de grossesse en l'absence d'alternative thérapeutique

- > Antibiotiques de la classe des cyclines

## Grossesse et vaccinations

### Les vaccinations recommandées

- ✓ Grippe saisonnière : à tous les stades de la grossesse
- ✓ Covid-19 (vaccins à ARNm uniquement) : à tous les stades de la grossesse
- ✓ Coqueluche : à chaque grossesse à partir du second trimestre de grossesse en privilégiant la période entre 20 et 36 semaines d'aménorrhée. Vérifier également le statut vaccinal de l'entourage.

### Les vaccinations contre-indiquées

- ☹ Vaccins vivants ou vivants atténués : Rougeole, Oreillons, Rubéole (ROR), Varicelle...
- ☹ D'autres vaccins sont à éviter pendant la grossesse, sauf en cas de risques importants ou dans un contexte particulier (examen approfondi du bénéfice/risque nécessaire) : Hépatite A et B, Pneumocoques, Méningocoques certains, vaccins du voyageur, etc.

03

## Les médicaments en automédication

### Faire attention aux :

- > Anti-inflammatoires (Acide acétylsalicylique >500 mg, diclofénac, ibuprofène, kétoprofène) y compris dans les formes locales (crème, gel, pommade, bain de bouche...)
- > Huiles essentielles

[www.urps-pharmaciens-idf.fr](http://www.urps-pharmaciens-idf.fr)



Graphisme : SandrineDornier@idf.com - septembre 2023

Fiche outil "Entretien Femme Enceinte"

# Informations pratiques

01

Si vous êtes enceinte, n'oubliez pas :

- ✓ De l'indiquer aux professionnels de santé que vous êtes amenée à consulter
- ✓ D'activer votre espace santé :



<https://www.monespacesante.fr/>

03

Les associations

- AFCL - consultantes en lactation
- La leche ligue :



[LLLfrance.org](https://www.lllfrance.org/)

02

Pour aller plus loin et vous rassurer sur la grossesse et l'après, n'hésitez pas à consulter les sites officiels suivants et applications dédiées :



[www.lecrat.fr](http://www.lecrat.fr)



[www.1000-premiers-jours.fr](http://www.1000-premiers-jours.fr)



[www.pharmailait.fr](http://www.pharmailait.fr)

04

Liens utiles :



<https://ansm.sante.fr>



Vidéo youtube de l'ansm "Enceinte, les médicaments ce n'est pas n'importe comment !"



<https://www.tabac-info-service.fr>



<https://www.mangerbouger.fr>

Votre pharmacien est à votre écoute pour toute question



Copie conforme : Santé@idf.urpspharmaciens.com - septembre 2023

La fiche outil « *Entretien Femme Enceinte* » a pour objectif d'informer les pharmaciens sur le déroulé d'un échange avec une patiente au cours de sa grossesse, souvent en demande de conseils et de réassurance.

La liste des médicaments à risque tératogènes et la liste des médicaments foeto-toxiques sont également transmises à la patiente.

## 2.3 Les soirées d'information & de formation

### ➤ Soirée d'information : protection contre la cybercriminalité



Une soirée interprofessionnelle sur le thème « Protéger les données de vos patients et vos données de gestion contre la cybercriminalité » a eu lieu le jeudi 1er juin 2023 à 20h30 au siège de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France. Elle était également diffusée en distanciel sur ZOOM.

Cette soirée était animée par Maître Isabelle Chivoret, avocat associé au cabinet Bensoussan et par Mr Yacine Abdelouahab, spécialiste en cyber protection.

#### PROGRAMME

- 20h00** - Accueil autour d'un cocktail dinatoire
- 20h30** - Introduction par le Dr Anne Aubijoux, Pharmacien d'officine, élue URPS Pharmaciens IDF
- 20h40** - L'aspect législatif de la protection des données par Maître Isabelle Chivoret
- 21h20** - Comment protéger physiquement nos installations informatiques par Mr Yacine Abdelouahab
- 21h50** - Questions réponses
- 22h00** - Fin de la soirée

**UNION RÉGIONALE  
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE**

Inscrivez-vous à notre **soirée d'information** sur la protection contre la cybercriminalité



## INVITATION

Votre URPS a le plaisir de vous inviter à une soirée interprofessionnelle :

***Protéger les données de vos patients  
et vos données de gestion  
contre la cybercriminalité***

**Judi 1er Juin 2023**  
**Accueil à partir de 20h00**  
**Début des interventions à 20h30**

La soirée aura lieu à l'URPS Pharmaciens IdF  
2 rue Juliette Récamier, 75007 Paris  
diffusée aussi en distanciel (Zoom)  
et sera animée par :

**Maître Isabelle Chivoret**  
Avocat associé au cabinet Bensoussan

**Mr Yacine Abdelouahab**  
Spécialiste en cyber protection

**Inscription soirée  
Cybercriminalité**

## 2.3 Les soirées d'information & de formation

### ➤ Soirée d'information : la prévention vaccinale des maladies du voyage

**UNION RÉGIONALE  
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE**



Inscrivez-vous à notre [soirée d'information](#)



### INVITATION

Votre URPS Pharmaciens IDF a le plaisir de vous inviter à une soirée d'informations sur le thème :

**"La prévention vaccinale des maladies du voyage"**

**Jeudi 25 mai 2023**  
**Accueil à partir de 20h00**  
**Début de l'intervention à 20h30**

La soirée aura lieu à l'**URPS Pharmaciens IdF**  
**2 rue Juliette Récamier, 75007 Paris**  
et sera animé par :

**Dr Philippe Poujol**  
Médecin généraliste responsable du  
centre antirabique de l'Institut Pasteur de  
Paris

**Dr Guillaume Racle**  
Pharmacien d'officine

[Inscription](#)

Programme

**20h00** : Accueil autour d'un cocktail dînatoire  
**20h30** : Ouverture - Pharmacien élu de l'URPS Pharmaciens IDF  
**20h45** : Introduction aux maladies du voyage et à leur prévention vaccinale par le Dr Philippe Poujol  
**21h30** : Le cadre de la vaccination par le pharmacien : présentation des textes de loi et cas pratiques au comptoir et les conseils du pharmacien par le Dr Guillaume Racle  
**22h00** : Questions / réponses  
**22h15** : Fin de la soirée

Avec le soutien institutionnel du laboratoire



« La prévention vaccinale des maladies du voyage » était le thème de la soirée qui a eu lieu le jeudi 25 mai 2023 à l'URPS Pharmaciens IDF.

Cette soirée d'information était animée par le Docteur Philippe Poujol, Médecin généraliste responsable du centre antirabique de l'Institut Pasteur de Paris et du Docteur Guillaume Racle, Pharmacien d'officine.

### PROGRAMME

- 20h00** - Accueil autour d'un cocktail dînatoire
- 20h30** - Ouverture - Pharmacien élu de l'URPS Pharmaciens IDF
- 20h45** - Introduction aux maladies du voyage et à leur prévention vaccinale par le Dr Philippe Poujol
- 21h30** - Le cadre de la vaccination par le pharmacien : présentation des textes de loi et cas pratiques au comptoir et les conseils du pharmacien par le Dr Guillaume Racle
- 22h00** - Questions / réponses
- 22h15** - Fin de la soirée



## 2.3 Les soirées d'information & de formation

### ➤ Soirée d'information : le CBD à l'officine avec le Docteur René Maarek



Trois soirées d'information interprofessionnelles sur le CBD ont été organisées au siège de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France. Elles étaient animées par René Maarek, docteur en pharmacie, formateur pour le cannabis thérapeutique et élu de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France et portaient sur le thème suivant : « *Connaître le CBD pour un conseil officinal adapté* ».

#### PROGRAMME

**20h00** - Accueil autour d'un cocktail dinatoire

**20h30** - Début de l'intervention

- Peros et topique : mécanismes d'action
- Atelier mise en pratique et présentation du produit

**21h30** - Questions / réponses

**22h00** - Fin de la soirée

**UNION RÉGIONALE  
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE**

Inscrivez-vous à notre **soirée d'information**  
autour du CBD en pharmacie

**INVITATION**

Votre URPS a le plaisir de vous inviter à une soirée d'informations  
sur le thème :

**Le CBD en pharmacie**

**Mercredi 24 mai 2023**  
**Accueil à partir de 20h00**  
**Début de l'intervention à 20h30**

La soirée aura lieu à l'**URPS Pharmaciens IdF**  
**2 rue Juliette Récamier, 75007 Paris**  
et sera animée par :

**Dr René Maarek**  
Docteur en pharmacie  
Formateur pour le  
cannabis thérapeutique  
Élu URPS Pharmaciens IdF  
Président de l'UPRP

**Inscription**



Ces soirées interprofessionnelles sont toujours un succès. Des pharmaciens et des professionnels de santé assistent aux interventions du Docteur Mareek pour approfondir leurs connaissances sur cette substance.

## 2.3 Les soirées d'information & de formation

### ➤ Soirée d'information : le rôle du pharmacien dans la prise en charge des patients insuffisants cardiaques

Le mardi 13 juin 2023 s'est tenue une soirée d'information sur le thème « *Le rôle du pharmacien dans la prise en charge des patients insuffisants cardiaques* ». L'événement avait lieu au Novotel de Créteil, dans le 94.



UNION RÉGIONALE  
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE

### INVITATION

Votre URPS Pharmaciens IDF a le plaisir de vous inviter à une soirée d'informations sur le thème :

**"Le rôle du pharmacien dans la prise en charge des patients insuffisants cardiaques"**

Mardi 13 juin 2023  
Accueil à partir de 20h00  
Début de l'intervention à 20h30

La soirée aura lieu à l'Hôtel Novotel Créteil  
Rue Jean Gabin, Rn 186, 94000 Créteil



Essoufflement  
inhabituel



Prise de poids  
rapide



Pieds et chevilles  
gonflés (Œdèmes)



Fatigue  
excessive

Inscription

### PROGRAMME

- 20h00 - Accueil autour d'un cocktail dinatoire
- 20h30 - Ouverture par le Dr Eric Douriez & Quiz Defimédoc (quiz autour de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque)
- 20h45 - Intervention par le Pr Luc Hittinger, Cardiologue Hôpital Henri Mondor  
Rappel de la physiopathologie et des actualités de la prise en charge de l'insuffisance cardiaque  
Cas clinique et conseils du pharmacien au comptoir  
Questions/réponses
- 22h00 - Questions / échanges
- 22h30 - Fin de la soirée

*La soirée était soutenue institutionnellement par*



*Et était en partenariat avec*



## 2.3 Les soirées d'information & de formation

### ➤ Soirée d'information : participer à une CPTS et renforcer la coordination entre professionnels de santé sur son territoire



Créées en 2016 par la « loi de modernisation de notre système de santé », les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) permettent aux professionnels de santé de mieux structurer leurs relations et d'améliorer leur coordination, et ainsi de répondre aux besoins de la population. Elles offrent en outre un espace propice à l'engagement des professionnels de santé dans un projet territorial de santé. En tant qu'acteur central du parcours de soins, le pharmacien peut jouer un rôle clé dans le déploiement de ces structures visant à améliorer l'accès aux soins en répondant aux problématiques spécifiques de chaque territoire.

Des questions peuvent se poser quant à la mise en place des CPTS, les moyens alloués, l'engagement nécessaire, les partenaires à mobiliser et les contraintes potentielles à envisager.

C'est pourquoi l'URPS Pharmaciens Ile-de-France a organisé une soirée d'information le jeudi 6 juillet 2023 sur le thème « *Participer à une CPTS et renforcer la coordination entre professionnels de santé sur son territoire* ». Cet événement avait pour objectif de répondre à tous ces questionnements de manière pratique et concrète.

Renaud Nadjahi, pharmacien et président de l'URPS Pharmaciens Île-de-France et Eric Myon, pharmacien et président de la CPTS Paris 8 ont fait l'honneur de leur présence à cette soirée et Olivier Mariotte, président de NILE en était l'animateur.



L'URPS Pharmaciens Île-de-France et la CPTS Paris 8 ont le plaisir de vous convier à un événement consacré aux communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), à leur déploiement en Île-de-France.

**"Participer à une CPTS et renforcer la coordination entre professionnels de santé sur son territoire"**

**Jeudi 6 juillet 2023**  
**Accueil à partir de 20h00**  
**Début des interventions à 20h30**

La soirée aura lieu à l'URPS Pharmaciens IDF  
2 rue Juliette Récamier 75007 Paris  
et en distanciel

[INSCRIPTION](#)

## 2.3 Les soirées d'information & de formation

### ➤ Deux webinaires sur les Cancers HPV-Induits



Le 30 mars 2023 s'est déroulé un webinaire sur le thème « **Cancers HPV-Induits, comment s'en protéger ? Garçons et Filles, tous concernés** ». Cette visioconférence était animée par le Professeur Haïtham Mirghani, Oncologue ORL, à l'Hôpital Georges Pompidou (Paris) et par le Professeur Laurent Abramowitz, Gastro-entérologue et proctologue à l'Hôpital Bichat (Paris).

S'en est suivi un second webinaire sur la vaccination HPV le 21 septembre 2023 : « **Cancers HPV-Induits, tous concernés** ».

Ce dernier était principalement axé sur des cas comptoir, des réponses aux questions et un partage d'expérience par les experts : le Docteur Hélène Borne, Gynécologue à Paris, le Professeur Haïtham Mirghani et le Professeur Laurent Abramowitz.

Ces visioconférences sont organisées dans le cadre d'un cycle de webinaire autour de la vaccination initié en 2022 sur divers sujets tels que la grippe, le rattrapage vaccinal, le calendrier vaccinal, le vaccin contre les infections invasives à méningocoques, les conseils HPV en officine. Ces webinaires sont toujours un succès, avec une cinquantaine de participants en moyenne.

#### PROGRAMME DU WEBINAIRE

- Introduction : La prévention HPV en France : quoi de neuf pour les pharmaciens ?
- Le fardeau des cancers HPV-Induits - Pr Haïtham Mirghani
- La prévention tout au long de la vie - Pr Laurent Abramowitz
- « Parcours de vie avec les HPV » : témoignages de parcours patients - Pr Haïtham Mirghani et Pr Laurent Abramowitz
- Questions-réponses
- Conclusion

#### PROGRAMME DU WEBINAIRE

- **HPV en France** : où en est-on ? « L'épidémiologie, les couvertures vaccinales et les conséquences de la non-vaccination » par le Dr Hélène Borne, Gynécologue, Paris. Cas comptoir n°1 : Quiz interactif en direct
- **HPV, des cancers qui concernent les hommes et les femmes.** « Le fardeau des maladies HPV induites et les limites du dépistage » par le Pr Laurent Abramowitz, Hépatogastro-entérologue et proctologue, Hôpital Bichat, Paris. Cas comptoir N°2 : Quiz interactif en direct
- **HPV, un enjeu de santé publique.** « Vivre avec les HPV aujourd'hui » et les preuves de l'efficacité de la prévention par le Pr Haïtham Mirghani, Oncologue ORL, HEGP, Paris. Cas comptoir N°3 : Quiz interactif en direct
- **HPV** : Vos questions, les réponses des experts et partage d'expériences

Les replays des webinaires sont à retrouver sur notre site internet, dans la rubrique « replay ».

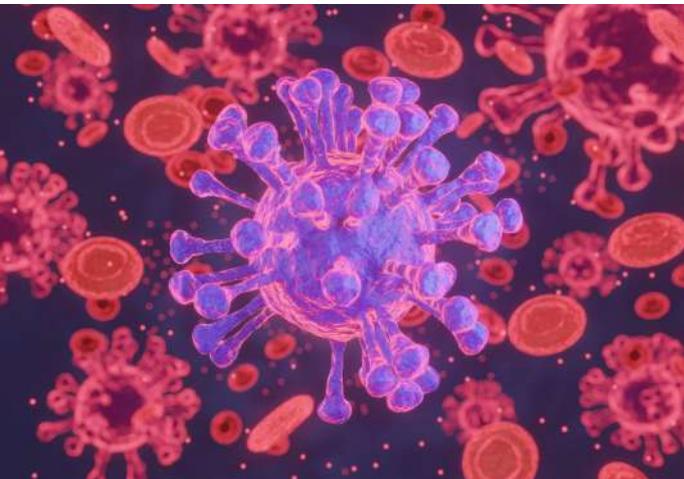


<https://www.urps-pharmaciens-idf.fr/replay/>



## 2.3 Les soirées d'information & de formation

### ➤ Webinaires d'information et questionnaire auto apprenant sur les infections invasives à méningocoques



Afin de réaliser une expérience, l'URPS Pharmaciens Ile-de-France, en partenariat avec Sanofi, a proposé aux pharmaciens d'approfondir leurs connaissances sur le thème : « *Les infections invasives à méningocoques : épidémiologie et prévention vaccinale* » sous deux méthodes d'apprentissage différentes : webinaire ou questionnaire auto-apprenant en ligne.

Le contenu du webinaire et le questionnaire auto-apprenant proposaient les mêmes informations. L'objectif était de voir quelle méthode était la plus efficace pour apprendre sur un même sujet.

En revanche, nous avons souhaité tester les deux méthodes sur un même thème avec une évaluation identique à la suite de chacune des deux méthodes.

La visioconférence s'est déroulée le jeudi 9 novembre 2023 et était animée par le Docteur Marie-Aliette Dommergues, pédiatre au Centre Hospitalier de Versailles, Le Chesnay.

*Ce webinaire était en partenariat avec le laboratoire*



**UNION RÉGIONALE  
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE**

Chères consoeurs, chers confrères,

**Vous êtes conviés à un webinaire sur le thème :**

**"Les infections invasives à méningocoques :  
épidémiologie et prévention vaccinale"**

**Le jeudi 9 novembre de 20h30 à 22h00**

Webinaire animé par le

**Docteur Marie-Aliette  
Dommergues**

Pédiatre au Centre Hospitalier  
de Versailles, Le Chesnay



---

**Au programme :**

- Épidémiologie des Infections invasives à méningocoques en France (*sérogroupe, tranches d'âge, mortalité, séquelles*)
- Diagnostic clinique
- Prévention: les vaccins à notre disposition, les recommandations du calendrier vaccinal, aspects pratiques
- Questions/Réponses les plus fréquentes



[Inscription au webinaire](#)

Le résultat des évaluations post-webinaire et post-questionnaire auto-apprenant a démontré en conclusion que le webinaire semblait plus efficace que la méthode avec un questionnaire auto-apprenant en ligne pour faire progresser les connaissances des participants.

## CONCLUSION DE L'ÉTUDE PILOTE

### **Élargissement des compétences vaccinales aux pharmaciens et infections invasives à méningocoque : une étude pilote sur leur niveau de connaissance.**

Pierre Bakhache, Delphine Chadoutaud, Marion Lagrée-Chastan, Marie-Aliette Dommergues, Emilie Pauquet, Didier Pinquier pour le groupe LightNeiss

CH, Monaco ; URPS Pharmaciens d'Ile-de-France ; CHU, Lille ; CHU, Bordeaux ; CH, Le Chesnay ; CHU, Rouen.

#### **Introduction**

Les infections invasives à méningocoques (IIM) sont des maladies imprévisibles, rares, d'une grande gravité, de diagnostic difficile, et sources d'errances thérapeutiques. La vaccination est le seul moyen de prévention efficace contre ces infections parfois foudroyantes. Aujourd'hui, en France, les pharmaciens peuvent prescrire et vacciner toutes personnes âgées de 11 ans et plus. Le succès de cet élargissement des compétences vaccinales repose sur la formation de ces professionnels à la vaccination et l'encadrement du geste vaccinal. L'objectif de cette étude était d'évaluer le niveau de connaissance des pharmaciens sur la définition, l'épidémiologie, et la prévention vaccinale des IIM et de comparer l'efficacité de deux outils de formation.

#### **Matériels et Méthodes**

Tous les membres de l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) Pharmaciens d'Ile-de-France ont été invités à remplir un quiz sur les IIM et leur prévention vaccinale avec réponses détaillées (quiz autoapprenant) ou sans réponses détaillées. Ceux ayant rempli le quiz sans réponses détaillées assistaient à un webinaire 7 jours plus tard. Tous étaient invités à remplir un questionnaire post-formation 7 à 10 jours après avoir assisté au webinaire (groupe 1) ou rempli le quiz autoapprenant (groupe 2). Le quiz, les réponses détaillées, et le questionnaire post-formation avaient été élaborés par un groupe de professionnels de santé (médecins généralistes, pharmaciens, et pédiatres). Le webinaire, dont le contenu était similaire aux réponses détaillées du quiz apprenant, était animé par un des auteurs (MAD). Le taux de bonnes réponses et les notes (/20) obtenues à chaque quiz ou questionnaire étaient calculées.

#### **Résultats**

Le taux de participation était très faible : seuls 80 pharmaciens avaient répondu au quiz ( $\approx 2\%$  des pharmaciens contactés). Le niveau de connaissance de ces pharmaciens était moyen : la moitié des répondants avaient une note comprise entre 7,7 et 12,3 sur 20 (note moyenne, 10,2). Il n'y avait pas de différence notable entre les deux groupes (groupe 1 :  $n=41$ , note moyenne, 9,5 ; groupe 2,  $n=39$ , note moyenne, 11,0). Les meilleurs taux de bonnes réponses étaient observés pour les questions concernant la clinique (purpura, signes cliniques, mortalité) et les schémas vaccinaux recommandés chez les nourrissons, et les moins bons pour celles concernant l'épidémiologie (sérogroupes, classes d'âge affectées), le rattrapage vaccinal, l'élargissement de la protection grâce au vaccin ACWY, ou le portage bactérien après vaccination. Chez les pharmaciens ayant répondu au questionnaire post-formation ( $n=22$ , 11 dans chaque groupe), le webinaire semblait avoir été plus efficace que le quiz auto-apprenant (note moyenne, 16,2 versus 12,2).

#### **Conclusion**

Cette étude pilote identifie un besoin d'information sur les IIM et leur prévention vaccinale chez les pharmaciens ayant répondu au quiz. Elle montre la difficulté de diffusion de l'information. Le webinaire semblait plus efficace que la méthode avec quiz apprenant en ligne pour faire progresser les connaissances des participants.



## LES INFECTIONS INVASIVES À MÉNINGOCOQUES (IIM) : DES MALADIES TRANSMISSIBLES, IMPRÉVISIBLES, ET GRAVES

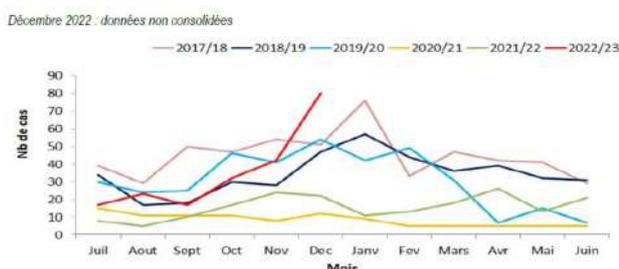
### QUESTIONS - RÉPONSES

\*Le contenu de cette fiche est valable jusqu'au **15 avril 2024**, date à laquelle elle ne sera plus d'actualité en fonction de l'évolution épidémiologique des IIM et des nouvelles recommandations du calendrier vaccinal 2024 à venir.\*

#### 1) Sont-elles fréquentes et graves ?

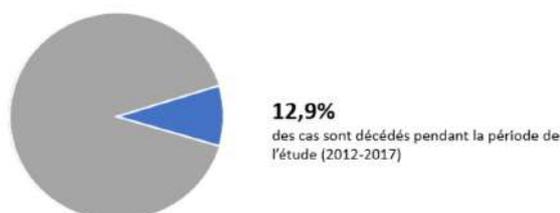
En France, les IIM touchent environ 500 personnes par an et tuent en moyenne 1 personne par semaine. Après 2 années de faible incidence, en lien avec les mesures mises en place pendant la pandémie de COVID-19, le nombre de cas d'IIM est reparti à la hausse depuis fin 2022. Malgré les progrès médicaux, la mortalité reste stable : 12,9% en France selon une étude menée entre 2012 et 2017.

Figure 1. Nombre de cas d'IIM par mois et par saison, 2017-2023\* [1]



\* Rebond des IIM en 2023: un nombre de cas jamais atteint en France

Figure 2. Taux de létalité des IIM, 2012-2017 [2]



#### 2) Combien garderont des séquelles ?

Il s'agit d'une maladie peu fréquente mais grave. Sur 100 personnes survivant à une IIM, 25 garderont une ou plusieurs séquelles. Les séquelles les plus fréquemment observées sont neurologiques.

Figure 3. Parcours de soin des patients ayant eu une infection invasive à méningocoque [2]

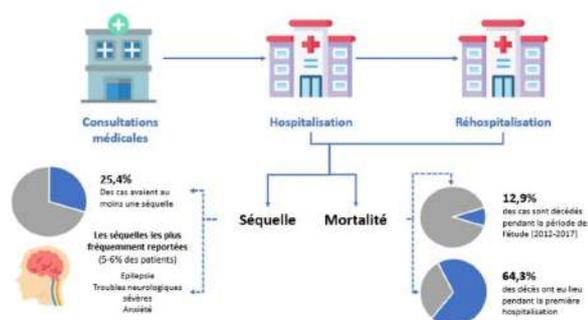
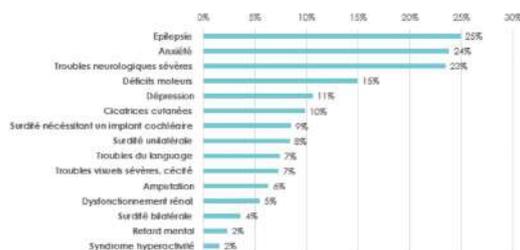


Figure 4. Fréquence des séquelles, tout âge confondu, France, n= 823\*, 2012-2017 [2]

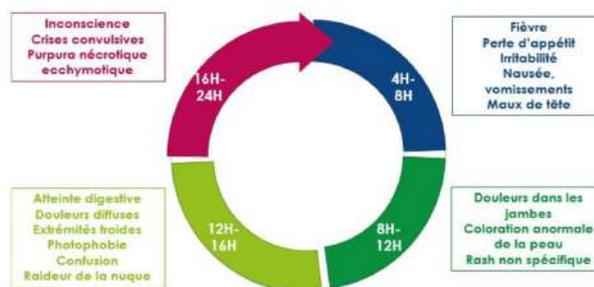


\* Correspond au nombre de patients qui ont présenté au moins une séquelle à la suite de l'hospitalisation pour IIM

### 3) Les symptômes et les signes cliniques sont-ils typiques ?

Les signes cliniques sont variés (maux de tête, douleurs abdominales, vomissements, myalgies, douleurs de jambe...) et non spécifiques, pouvant évoquer un syndrome grippal au début. Le diagnostic est donc difficile et l'évolution est souvent fulgurante avec aggravation rapide.

Figure 5. L'horloge des symptômes [3]



### 4) Doit-on s'inquiéter devant un purpura cutané associé à de la fièvre ?

Il peut s'agir d'un purpura fulminans (association d'un état de choc septique et d'un purpura d'extension rapide en taille et en nombre de lésions) dont la mortalité est de 25%. C'est une urgence absolue. Le purpura ne s'efface pas à la vitropression (test du verre).

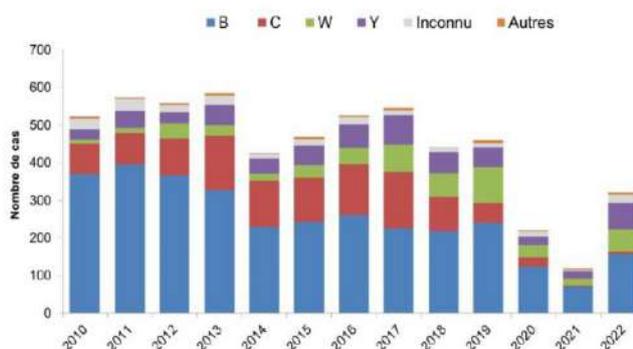
Figure 6. Test du verre - identification d'un purpura



### 5) Quels sont les sérogroupes responsables d'IIM en France ?

Ce sont les sérogroupes B, C, W, et Y. La part de chacun de ses sérogroupes varie avec l'âge. Tous âges confondus, c'est le séro groupe B qui domine, représentant la moitié des cas. Les sérogroupes W et Y sont responsables de plus d'1/3 des cas et le séro groupe C est devenu très minoritaire grâce à la vaccination.

Figure 7. Proportion des sérogroupes, 210-2022, France [1]



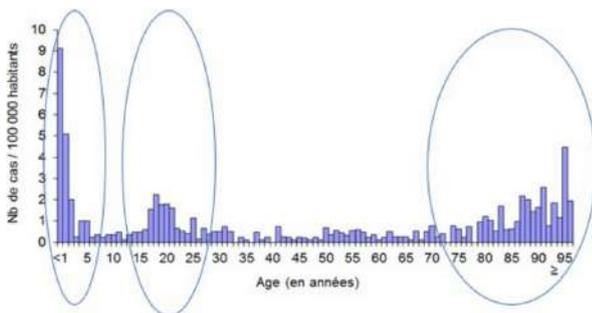
2/4

Questionnaire sur les infections invasives à méningocoques

## 6) Quels sont les plus touchés par les IIM ?

Les pics d'incidence concernent les < 1 an, les 1-4 ans, les 15-24 ans, et les > 75 ans. Les adolescents constituent le réservoir des méningocoques. Ils ont le taux de portage pharyngé le plus important : 25% chez les 15-19 ans.

Figure 8. Incidence des cas d'IIM par tranche d'âge, 2019 [4]



## 7) Comment se transmet le méningocoque ?

La transmission par les sécrétions rhino-pharyngées se fait par des contacts proches et répétés (< 1m pendant > 1h en règle générale). Les cas d'IIM se produisent la plupart du temps sporadiquement.

## 8) Qui doit-on vacciner contre le méningocoque C ?

La vaccination contre les IIM à MenC est obligatoire en France à 5 et 12 mois. La HAS recommande cette vaccination jusqu'à 24 ans révolus : 1 dose en rattrapage pour les sujets non antérieurement vaccinés.

## 9) Qui doit-on vacciner contre le méningocoque B ?

La vaccination contre les IIM à MenB est recommandée en France à 3, 5 et 12 mois.

La HAS recommande cette vaccination jusqu'à l'âge de 2 ans, avec rattrapage pour les sujets non antérieurement vaccinés. Tout schéma vaccinal débuté avant l'âge de 2 ans sera remboursé. Le schéma vaccinal comprend une primovaccination en 2 doses espacées de 2 mois, et une dose de rappel au moins 6 mois après.

L'administration systématique de paracétamol au moment de l'injection (Heure 0 : H0, puis à H6 et H12) est recommandée pour réduire les effets indésirables et notamment la fièvre.

Figure 9. Calendrier vaccinal simplifié, 2023 [5]

Âge approprié	Vaccinations obligatoires pour les nourrissons								4 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	65 ans	65 ans et +	
	1 mois	2 mois	3 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	15-18 mois							
BCG															
DTP															
Couquelouche															
Hib															
Hépatite B															
Pneumocoque															
ROR															
Méningocoque C															
Rotavirus															
Méningocoque B															
HPV															
Grippe															
Zona															

## 10) Qui doit-on vacciner contre les méningocoques ACWY ?

La vaccination avec un vaccin tétravalent conjugué ACWY est recommandée et remboursée :

-lors de déficit en fraction terminale du complément, de traitement anti-complément, de déficit en properdine, d'asplénie anatomique ou fonctionnelle, ou de greffe de cellules souches hématopoïétiques (personnes à risque). Pour ces personnes à risque, un rappel tous les 5 ans est recommandé

-autour d'un ou plusieurs cas d'IIM dues aux Men A, C, W, ou Y

-pour les professionnels de laboratoire travaillant sur le méningocoque

Elle est exigée mais non remboursée dans certains pays et/ou certaines situations (entrée dans une université étrangère, pèlerinage à la Mecque...).

Elle peut être demandée par des personnes à titre individuel ou pour leurs enfants. Dans ce cas, la vaccination n'est pas remboursée.

## 11) Peut-on faire 3 injections (ROR, Men C et Men B) à 12 mois ?

Oui, c'est recommandé par le calendrier vaccinal 2023 et cela ne pose pas de problème d'efficacité ou de tolérance. A partir de 12 mois, les sites d'injection intramusculaire possibles sont les cuisses et les deltoïdes.

## 12) Les vaccins méningococciques induisent-ils une protection collective ?

Seuls les vaccins polysaccharidiques conjugués à une protéine (Men A, C, W, Y) ont un effet sur le portage pharyngé de la bactérie, diminuant ainsi sa circulation dans la population et induisant une immunité de groupe (protection des sujets non vaccinés). Les vaccins protéiques sous capsulaires (Men B) n'ont pas cet effet et induisent uniquement une protection individuelle.



### Références

1. SPF. Les infections invasives à méningocoques en France en 2022. 2023 16/10/2023. Report No.
2. Weil-Olivier C, Taha MK, Bouee S, Emery C, Loncle-Provol V, Nachbaur G, et al. Care pathways in invasive meningococcal disease: a retrospective analysis of the French national public health insurance database. Hum Vaccin Immunother. 2022;1-11. Epub 2022/02/23. doi: 10.1080/21645515.2021.2021764. PubMed PMID: 35192785.
3. Thompson MJ, Ninis N, Perera R, Mayon-White R, Phillips C, Bailey L, et al. Clinical recognition of meningococcal disease in children and adolescents. Lancet. 2006;367(9508):397-403. Epub 2006/02/07. doi: 10.1016/S0140-6736(06)67932-4. PubMed PMID: 16458763.
4. SPF. Les infections invasives à méningocoques en 2019. Santé Publique France 2020.
5. ministère des Solidarités et de la santé. Calendrier des vaccinations et recommandations vaccinales. Disponible sur : [Publication du nouveau calendrier des vaccinations 2023 - Ministère de la Santé et de la Prévention \(sante.gouv.fr\)](#). Consulté le 11.2023

4/4

*Questionnaire sur les infections invasives à méningocoques*

## 2.3 Les soirées d'information & de formation

### ➤ Expérimentation : Article 51 Thérapies Orales/ONCOLINK/UNICANCER

L'URPS Pharmaciens Ile-de-France, en partenariat avec *Onco'link* et *Unicancer* participe à une expérimentation Article 51 Thérapies Orales en étant le relais entre le pharmacien d'officine d'Ile-de-France et l'équipe hospitalière. Elle prendra fin en décembre 2024.

Cette expérimentation a pour objectif d'améliorer le suivi ambulatoire des patients sous anticancéreux oraux, ainsi que d'approfondir le lien ville-hôpital (et donc, favoriser la transmission des informations des patients entre professionnels de santé).

#### Comment se déroule l'expérimentation en pratique ?

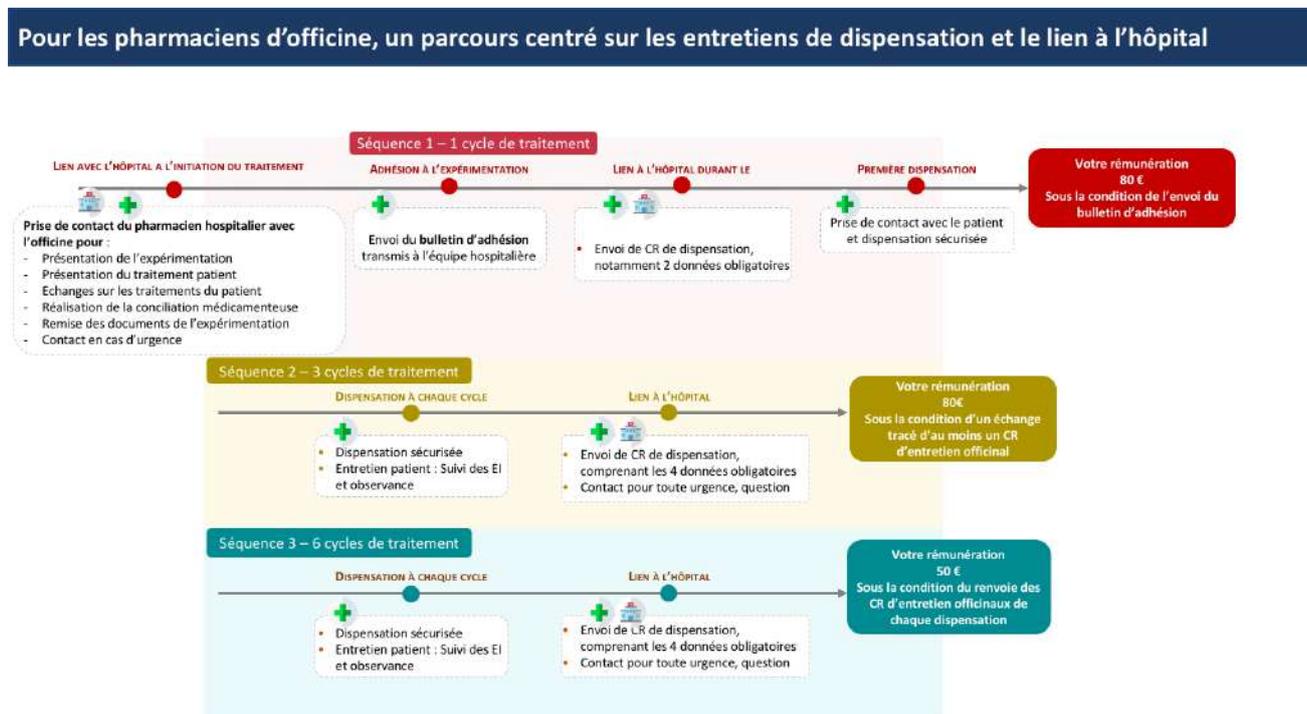
Après envoi du bulletin d'adhésion, le pharmacien dispense le traitement au patient et envoie le compte-rendu de dispensation à l'équipe hospitalière pour donner suite à la primoprescription. Les dispensations suivantes sont l'occasion d'un entretien avec le patient : les comptes-rendus de ces entretiens doivent être envoyés à l'équipe hospitalière.

#### Quelles sont les conditions d'éligibilité à l'indemnisation ?

La primo-dispensation (séquence 1) fait l'objet d'une indemnisation de 80 € via l'envoi du bulletin d'adhésion ainsi que du compte-rendu de dispensation.

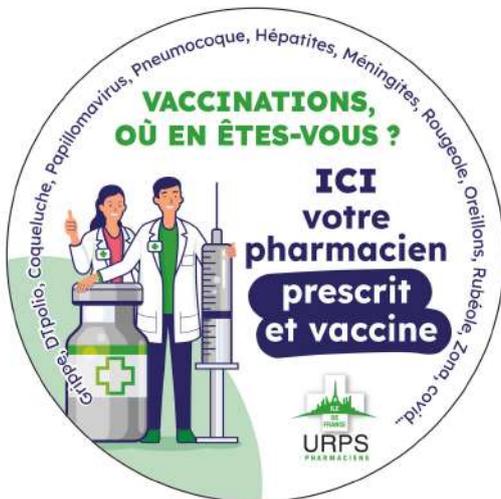
Les 3 cycles de traitement suivants (séquence 2) font également l'objet d'une indemnisation de 80 € sur communication d'un échange tracé (par e-mail ou par téléphone) d'un des entretiens.

De la même manière, les 6 cycles de traitement suivants (séquence 3) font l'objet d'une indemnisation (de 50 €) sur envoi d'un compte-rendu d'entretien à chaque dispensation.

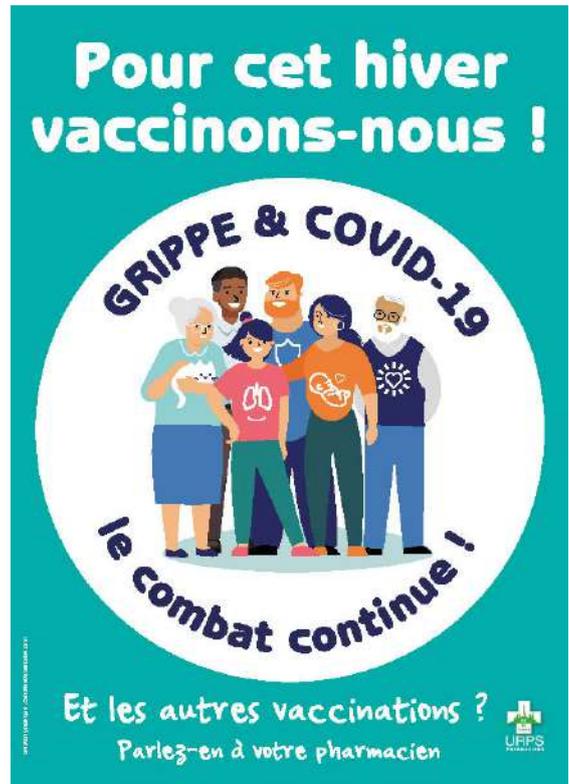


## 2.4 Communication vaccination

Dans le cadre de la campagne de vaccination 2023-2024 et afin d'informer au mieux les patients sur la vaccination dans les pharmacies, l'URPS Pharmaciens Ile-de-France a réalisé plusieurs visuels (affiches et vitrophanies).



Vitrophane vaccination Grippe & Covid-19



Affiche vaccination Grippe & Covid-19



Carnet de vaccination mis à disposition des pharmaciens

L'URPS Pharmaciens IDF a également offert aux pharmaciens franciliens des carnets de vaccination à distribuer à leur patientèle.

Plus de 25 000 carnets ont été envoyés aux pharmaciens.

## 2.5 Le programme Diabète 2023

L'édition 2023 du programme Diabète s'est déroulée de octobre à fin décembre.

Depuis 2015, l'URPS organise un programme dédié au diabète, centré sur la JMD (Journée Mondiale du Diabète –le 14 novembre). Ce programme comprend des soirées de formation et d'information, des journées d'animation dans certains hôpitaux et une campagne de dépistage dans les officines participantes.

L'URPS Pharmaciens remercie chaleureusement les 123 inscrits au programme. Ce nombre est comparable à celui de l'an dernier (129). A l'occasion de la campagne, 673 dépistages ont été effectués cette année, ce qui est supérieur aux résultats de l'an dernier (568 dépistages effectués). Parmi eux, 165 glycémies capillaires anormalement élevées ont été détectées.



Cette édition a été marquée par le début d'un partenariat avec l'URPS Biologistes : lors de la détection d'une glycémie capillaire supérieure aux valeurs normales, l'équipe officinale a pu imprimer un « bon de glycémie » directement depuis le site internet support du programme. Ce bon permettait une mesure de la glycémie veineuse en laboratoire d'analyses médicales, avec une prise en charge financière assurée par l'URPS Pharmaciens. Ce dispositif, expérimental cette année, sera simplifié et reconduit lors des prochaines éditions.

A ces dépistages s'ajoutent ceux effectués lors des journées d'animation (3 journées cette année : deux dans le 95 et une dans le 77) : 188 dépistages avec 24 glycémies capillaires anormalement élevées détectées. Au total, c'est donc 861 dépistages qui ont été effectués et 189 glycémies capillaires anormalement élevées détectées.

# 3 Projet Allaite Lib'



Photo d'une soirée Allaite Lib'

Le projet Allaite Lib' a pour objectif de garantir aux mamans un réseau d'espaces pour allaiter ou recueillir leur lait en toute intimité et est également une source d'informations fiables sur l'allaitement.

Deux soirées d'information interprofessionnelles (l'une en présentiel et l'autre en webinaire) ont été organisées en Ile-de-France sur le thème :

« *L'allaitement maternel : se préparer à accompagner ce choix en tant que professionnel de santé* ». Elles étaient animées par les Docteurs Virigine Rigourd, (Pédiatre, responsable du Lactarium Régional d'Ile-de-France) et Elise Haro-Brunet (Pharmacienne d'officine et titulaire du Diplôme InterUniversitaire en Lactation Humaine et Allaitement Maternel - DIULHAM).

À l'issue de ces soirées d'information, un quiz est envoyé aux pharmaciens. Après validation de ce quiz et du renvoi de la charte signée, la pharmacie est certifiée Allaite Lib'.



Espace de confidentialité Allaite Lib' dans une pharmacie (91)

## Les temps forts Allaite Lib' en 2023 :

- Le 16 mai : soirée d'information interprofessionnelle à l'URPS Pharmaciens IDF
- Le 16 juin : webinaire d'information



En 2012, l'ARS Ile-de-France a développé avec l'URPS Pharmaciens Ile-de-France un système d'information fiable (application smartphone et site internet) à libre destination du grand public Francilien sur la permanence pharmaceutique en Ile-de-France.

MonPharmacien est un outil développé pour des pharmaciens, et pensé par des pharmaciens. L'outil propose un accès à un espace sécurisé "Pharmacien", permettant de nombreuses fonctionnalités pratiques. Un site internet et une application fiables permettant d'identifier les pharmacies de garde les dimanches et les jours fériés, ainsi que les nuits pour Paris.

Pour les autres départements, il est nécessaire de passer par le commissariat, par géolocalisation ou recherche manuelle.

Tous les ans, les syndicats établissent les tableaux de gardes et d'urgences sur leur département. Ils gèrent les modifications qui surviennent dans un délai précédent le service de garde (délai imposé par l'ARS). Ils avertissent l'ARS, l'URPS et la CPAM. Ils s'assurent aussi, avec les CPAM de chaque département, d'informer l'URPS sur les changements de titulaires des pharmacies, les transferts, et ceci pour permettre la mise à jour continue de la base de données.

## Quelques chiffres

Département	75	77	78	91
Nombre de pharmacies	897	347	371	329
Nombre de gardes (nuits)	4081	4359	2735	3955
Nombre de gardes (jour)	5558	753	878	687
Nombre de gardes (total)	9639	5112	3613	4642

92	93	94	95	Total
450	398	380	327	<b>3499</b>
1441	2920	1791	–	<b>21282</b>
1495	2170	1173	–	<b>12714</b>
2936	5090	2964	–	<b>33996</b>

## COPIL du projet Santélien

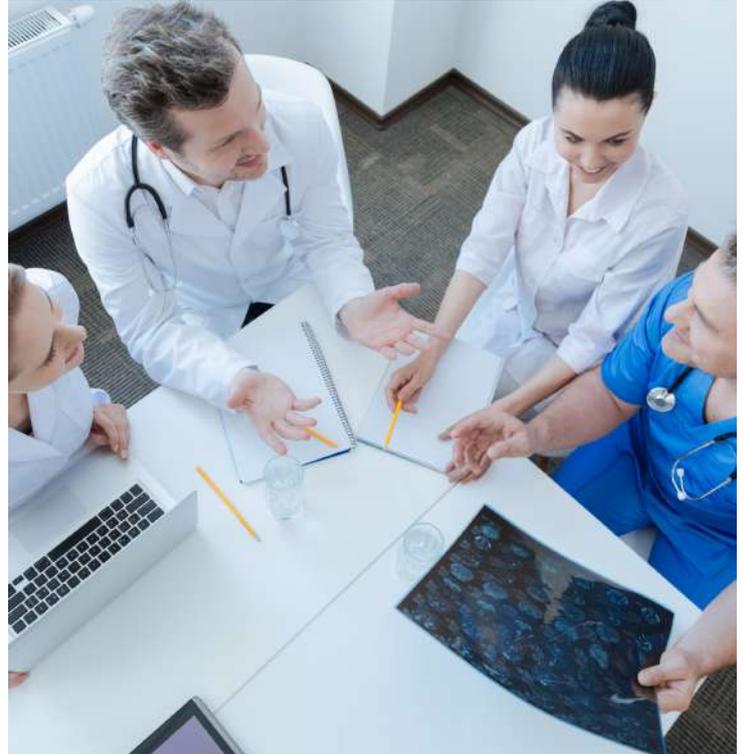
Lancé en 2014 dans le cadre des Investissements d'avenir et doté de 80 millions d'euros, le programme Territoire de soins numérique visait à moderniser le système de soins en expérimentant, dans certaines zones pilotes, les services et les technologies les plus innovants en matière d'e-santé.

Parmi les projets proposés, celui de l'ARS Ile-de-France, Terr-eSanté (« *Le numérique au service de la santé en métropole du Grand-Paris* ») a été retenu.

Initialement, ce projet était porté par un territoire pilote qui regroupait les villes de Gentilly, d'Arcueil, de Cachan, du Kremlin Bicêtre, de Villejuif, d'Ivry sur Seine, de Vitry sur Seine, de Thiais et de Paris 13 avant d'être étendu à toute la région.

L'objectif principal du projet Terr-eSanté était l'amélioration de la coordination des parcours de soins entre la ville et l'hôpital, grâce au déploiement massif de solutions numériques qui facilitent en même temps le travail des professionnels et l'accès aux soins des patients.

Tous les acteurs de la santé du territoire (hospitalier, de ville ou médico-social) ont été impliqués dans cette expérimentation de grande envergure. Plus de 20 millions ont été attribués à l'ARS Ile-de-France pour mettre en place, entre autres, la prescription connectée, le télésuivi des maladies chroniques, la messagerie sécurisée entre professionnels de santé et bien d'autres encore...



Dr Eric Douriez, en tant que pharmacien installé à Thiais, et Dr Auguste Laplace, représentants de l'URPS Pharmaciens, ont participé aux groupes de travail qui ont amené à la solution actuelle.

Terr-eSanté a été adoptée par 7 000 professionnels pour environ 180 000 dossiers patients.

Fin 2024, arrivera à échéance le marché passé avec l'industriel en charge de Terr-eSanté. Après un audit, le conseil d'administration du GIP SESAN du 22 septembre 2022 a confirmé le besoin d'un outil régional performant d'appui à la coordination, en actant à l'unanimité le remplacement de l'outil Terr-eSanté par une nouvelle solution, choisie dans le programme national eParcours.



# Santélien

La solution eParcours d'Île-de-France

À partir d'octobre 2022, un cahier des charges du nouvel outil a été élaboré, suivi d'un appel d'offres dans le cadre du marché national « Services Numériques d'Appui à la Coordination » (SNACs). Ce marché cadre national a permis de recourir à des solutions déjà développées dans d'autres régions et de gagner du temps dans la mise en œuvre.

L'AIUF, par l'intermédiaire du Dr Nadjahi et du Dr Douriez, a participé à tout le processus ayant conduit à la sélection de la nouvelle solution Santélien selon le calendrier prévisionnel ci-après qui a dans l'ensemble été respecté :

La solution retenue est celle proposée par la société **COEXYA** qui est déjà implantée dans 4 autres régions en France dont le Grand Est.

La présentation de [Santélien](#) est à retrouver juste [ici](#) (la vidéo est également [disponible](#)).

Le 29 février 2024 a été lancée la messagerie instantanée sécurisée hors contexte patient : cette application gratuite est téléchargeable sur Play store (Google play) et Apple store et devrait remplacer avantageusement les messageries américaines du groupe Meta.

La mise à disposition de la solution intégrale aux professionnels de santé est prévue au 1er janvier 2025.

## Jalons de la procédure de marché





# URPS

PHARMACIENS



[secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr](mailto:secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr)



[www.urps-pharmaciens-idf.fr](http://www.urps-pharmaciens-idf.fr)



01 45 48 98 09